

# Saint Pierre de Lages



Bulletin Infos 2019

# SOMMAIRE

Edito .....	Page 3
Budget .....	Page 4
Urbanisme - Révision du PLU.....	Page 6
Approbation du SAGE Hers-Mort-Girou.....	Page 10
Arbres et Paysages d'Autan.....	Page 11
Extension de la salle polyvalente.....	Page 12
Sécurisation des voiries.....	Page 13
Affaires scolaires et périscolaires.....	Page 14
Projet Educatif de Territoire (PEDT).....	Page 15
ALAE - Centre de Loisirs (CLSH).....	Page 16
Centre Jeunes (11-17 ans) .....	Page 17
Etat civil .....	Page 18
Infos et Numéros utiles .....	Page 19
Services publics .....	Page 20
Gendarmerie : nouveaux dispositifs.....	Page 21
Mieux vivre ensemble.....	Page 22
Transport.....	Page 24
Concerts .....	Page 26
Vie associative.....	Page 27
Marché de plein vent.....	Page 46
Services et entreprises du Village.....	Page 47

Bulletin édité par la Mairie de St Pierre de Lages

Directeur de la publication : Laurence KLEIN

Conception, graphisme, mise en page : Vincent ROUILLET.

Merci à tous les membres du conseil municipal ainsi qu'à tous les responsables d'associations pour leur participation à ce bulletin .



# Édito

## MERCI !

Merci à tous ceux qui s'impliquent pour que les valeurs de partage, de convivialité et de respect grandissent à Saint Pierre de Lages. Merci au Comité des Fêtes qui nous fait danser et qui sait aussi réunir toute une équipe de jeunes et de moins jeunes pour animer de superbes fêtes... Merci au Club des Aînés qui motive tout un groupe pour marcher sur les chemins du Lauragais, assister à des spectacles, partager des moments de vie ensemble.

Merci à ceux qui se dépassent pour des causes qui sont justes, comme le Téléthon, jusqu'à cuisiner des centaines de crêpes, préparer des litres de chocolat, jusqu'à courir plus de 60 kms... Merci à toutes les associations sportives et culturelles qui nous font bouger et qui portent la collectivité vers l'altruisme et l'échange.

Pour toute cette vie associative que vous retrouverez au fil des pages, la municipalité s'engage dans un soutien sans faille. Nous avons déjà ouvert largement les locaux municipaux pour accueillir un vaste panel d'activités. Les subventions aux associations sont maintenues. En 2019, nous intensifions nos efforts en débutant la rénovation et l'extension de la salle polyvalente. Les surfaces vont être doublées, des nouvelles salles associatives vont voir le jour, les locaux seront adaptés aux besoins des utilisateurs... Nous avons fait le choix de maintenir la salle polyvalente en cœur de village, car c'est aussi ce cœur de village que nous souhaitons dessiner à travers la révision du Plan Local d'Urbanisme et les Orientations d'Aménagement Programmées (OAP). C'est tout un quartier qui verra le jour dans l'OAP Village avec une résidence de services Senior, des logements destinés à la location, des parcelles résidentielles, une place avec un ou des commerces le long de la départementale. C'est aussi une grande partie du versant nord du village qui sera raccordée à l'assainissement collectif.

Tous ces projets, sur lesquels nous nous sommes engagés et que vous retrouverez en détail dans les pages qui suivent, ont été pensés avec, comme fil conducteur, la préservation de notre environnement : l'extension de la salle polyvalente sera menée dans un cadre d'écoconstruction (matériaux biosourcés, bâtiment à énergie positive...), le PLU se recentre sur le cœur de village afin de préserver les terres agricoles et les corridors écologiques, la qualité des eaux rejetées dans le milieu naturel va être améliorée avec l'extension de l'assainissement collectif et le contrôle des dispositifs autonomes... la cantine est toujours approvisionnée via des fournisseurs locaux et nous augmentons les apports en produits bio, le marché de plein vent du vendredi a trouvé sa clientèle...

Merci à vous tous qui vous engagez pour soutenir les actions collectives qu'elles soient municipales ou associatives et meilleurs vœux pour une nouvelle année 2019 constructive.

Laurence KLEIN – Maire de Saint Pierre de Lages.



# Budget 2018

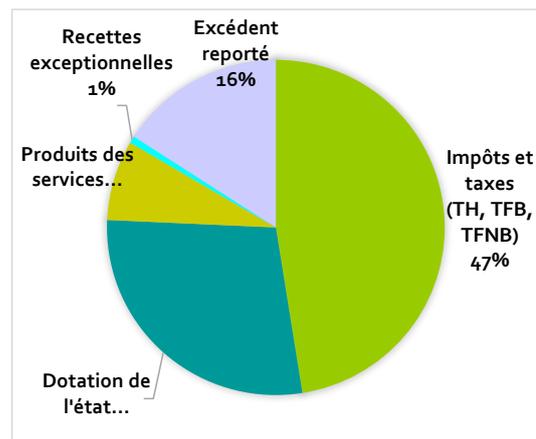
## FISCALITE

Pour la 5ème année consécutive, les taux d'imposition communaux ne sont pas augmentés. La fiscalité de l'échelon intercommunal connaît en revanche une hausse significative, conséquence directe de la fusion des trois intercommunalités qui nécessite la réorganisation ainsi que la coordination de tous les services intercommunaux.

Année	St Pierre de Lages		Terres du Lauragais	
	2017	2018	2017	2018
Taxe d'habitation	19.83%	19.83%	10.95%	12.45%
Taxe foncier bâti	18.99%	18.99%	1.74%	2.50%
Taxe foncier non bâti	74.77%	74.77%	4.76%	8.29%
CFE			30.58%	36.71%

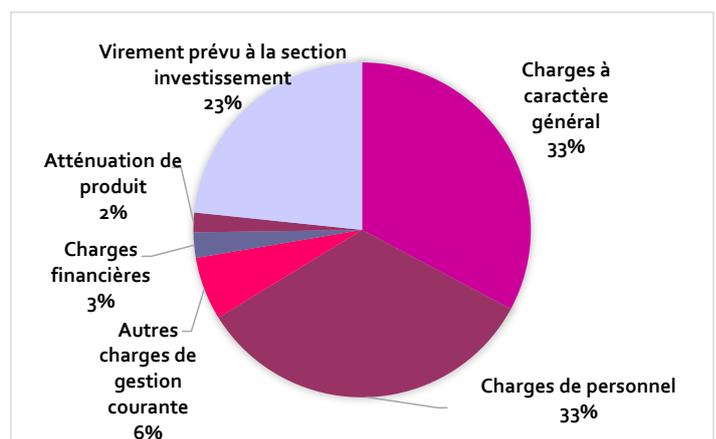
Les recettes communales constituent 47% des recettes de fonctionnement budgétaire, soit la majeure partie. Ces dernières se composent de 3 taxes : la Taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti et la taxe sur le foncier non bâti. En dehors de la baisse de l'excédent reporté, issu du déficit d'investissement et aux restes à réaliser de l'année 2017, on remarque une hausse générale des recettes de fonctionnement, notamment avec une hausse des dotations de l'Etat liée à la perception de la dotation de solidarité rurale (+23k€). Les pertes liées à l'exonération de la taxe d'habitation pour 50% des foyers, ont été entièrement compensées par l'état.

Recettes de fonctionnement	k€
Impôts et taxes (TH, TFB, TFNB)	350
Dotation de l'état	208
Produits des services	57
Recettes exceptionnelles	5
Excédent reporté	117
<b>Total</b>	<b>737</b>



Les dépenses de fonctionnement sont marquées par une baisse des charges à caractère général (-5k€) et une hausse des charges de personnel (+19k€) principalement due au fait de la titularisation des agents du groupe scolaire et la fin des contrats aidés. Nous avons en tout état de cause fait le choix de pérenniser ces emplois précaires.

Dépenses de fonctionnement	k€
Charges à caractère général	242
Charges de personnel	246
Autres charges de gestion courante	45
Charges financières	18
Atténuation de produit	14
Virement prévu à la section investissement	172
<b>Total</b>	<b>737</b>



# Budget 2018

Investissements 2018	k€
Aménagement parking de l'école (RAR 2017)	91
Sécurisation école (2nd partie)	6
Révision du PLU	10
Frais d'études	7
Matériel service technique	0.4
Matériel pédagogique scolaire	0.5
	<b>114.9</b>

Le montant des dépenses d'investissements est équivalent à celui de l'année 2017. Certains travaux initialement prévus en 2018 n'auront lieu qu'en 2019, ce qui est le cas des aménagements des Balcons du Touron et du rond point Monplaisir dont le chantier devrait commencer début 2019. On note que l'aménagement du parking de l'école, qui aurait du avoir lieu sur le budget 2017, a finalement été réalisé en 2018 en tant que restes à réaliser 2017.

Les investissements les plus importants s'accompagnent de demande de subventions auprès du département qui finance en moyenne 40 % du montant des opérations, le reste étant majoritairement financé par la commune.

La région a été sollicitée afin de subventionner le projet de rénovation de la salle des fêtes communale dans le cadre des bâtiments « No watts ». Les travaux devraient débuter en milieu d'année 2019 pour une réalisation prévue courant 2020. Toujours en 2019, l'extension du dortoir de l'école viendra se substituer à la réalisation d'un City Stade. Cette extension étant nécessaire du fait du nombre d'élèves (plus de 110 élèves au 01/01/2019).

Le budget lié à l'installation photovoltaïque ne sera présenté qu'à partir de l'année prochaine, le contrat de vente/rachat d'électricité par ERDF n'étant pas encore signé.

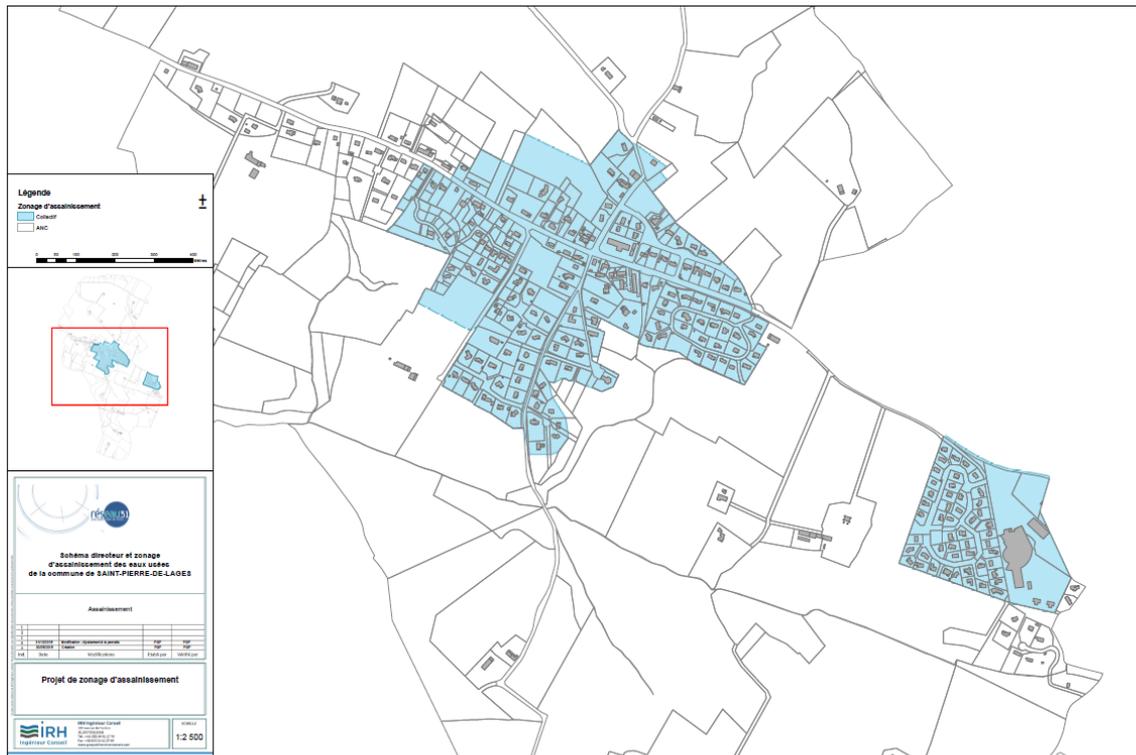
## Investissements prévus sur la période 2018-2022

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Salle des fêtes	0	0	0	780 000	0	0	0
Révision PLU	0	11 090	11 290	0	0	0	0
Accessibilité	4 000	0	4 000	0	0	0	0
Parking école	0	0	96 000	0	0	0	0
Photovoltaïque toiture école+ sécurité école	0	92 502	0	0	0	0	0
City stade	0	0	0	70 000	0	0	0
Rénovation étage mairie	0	0	0	0	40 000	0	0
Sécurité école	0	0	12 500	0	0	0	0
Frais d'études divers	0	0	65 000	0	0	0	0
Climatisation école	0	0	10 000	0	0	0	0
Ralentisseur	0	0	34 000	0	0	0	0
Autres opérations d'équipement	42 425	17 672	10 000	10 000	50 000	50 000	50 000
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>46 425</b>	<b>121 264</b>	<b>242 790</b>	<b>860 000</b>	<b>90 000</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>

# Urbanisme

La révision du PLU de Saint Pierre de Lages, débutée en juin 2015 est actuellement en phase de consultation auprès des personnes publiques associées pour une durée de 3 mois. L'ensemble des documents peut être consulté au secrétariat de mairie. Une fois le délai écoulé, la municipalité pourra statuer définitivement en tenant compte des résultats de l'enquête publique. Le nouveau PLU devrait entrer en vigueur avant l'été 2019.

Le **Schéma communal d'assainissement** sera également soumis à enquête publique. Le zonage approuvé par la municipalité est actuellement le suivant :



Le nouveau PLU permet de conduire une urbanisation maîtrisée malgré la pression foncière, et cela grâce au Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et aux directives de l'état. Cette évolution nous permet notamment de garder un cadre de vie agréable et maîtriser le besoin au niveau des équipements publics. **Les objectifs de populations à l'horizon 2030 sont d'accueillir 200 habitants et 90 logements supplémentaires.**

Le PLU révisé est une traduction réglementaire du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) présenté le 12 juin 2017 en Conseil Municipal et approuvé à l'unanimité. Pour rappel le PADD s'appuie sur les orientations suivantes :

- Porter un projet de territoire respectueux des richesses locales
- Répondre aux besoins du plus grand nombre et renforcer la centralité du cœur de ville
- Maîtriser le développement urbain

Ces axes impliquent d'intégrer les enjeux environnementaux à large échelle, de préserver les composantes identitaires locales, de répondre aux besoins de la population, de mettre en œuvre un projet urbain améliorant la qualité et la convivialité du cœur de ville ainsi que de poursuivre la dynamique d'accueil de population engagée en renouvelant les formes urbaines.

# Révision du Plan Local d'Urbanisme

## Projet d'Aménagement et de Développement Durable

### Volet environnemental et biodiversité :

#### Composantes de la TVB à protéger

-  Corridors écologiques trame verte
-  Corridors écologiques trame bleue

#### Composantes de la TVB à maintenir et renforcer :

-  Milieux boisés
-  Milieux ouverts : pelouses et fourrés
-  Réseau de haies et alignement existants
-  Cours d'eau
-  Zones humides

#### Risques naturels à prendre en compte :

-  Zone inondable du PPRI

### Volet agricole :

-  Espace agricole à préserver
-  Exploitations agricoles (non exhaustif) à soutenir
-  Traitement de l'interface agriculture/urbanisation par des lisières végétales
-  Points de vue sur les paysages ruraux à sauvegarder

### Volet patrimoine et paysages :

-  Cœur de ville à conforter et valoriser
-  Ensemble urbain à contenir
-  Entrées de ville à qualifier
-  Urbanisation linéaire à limiter
-  Patrimoine à protéger (non exhaustif)
-  Ecrin végétalisé à constituer

### Volet mobilité :

-  Axes principaux de mobilités
-  Espace public du cœur de ville à structurer
-  Entrée de ville à qualifier

### Volet urbain :

-  Cœur de ville à conforter et valoriser
-  Quartier d'habitat à aménager
-  Espace de loisir à aménager

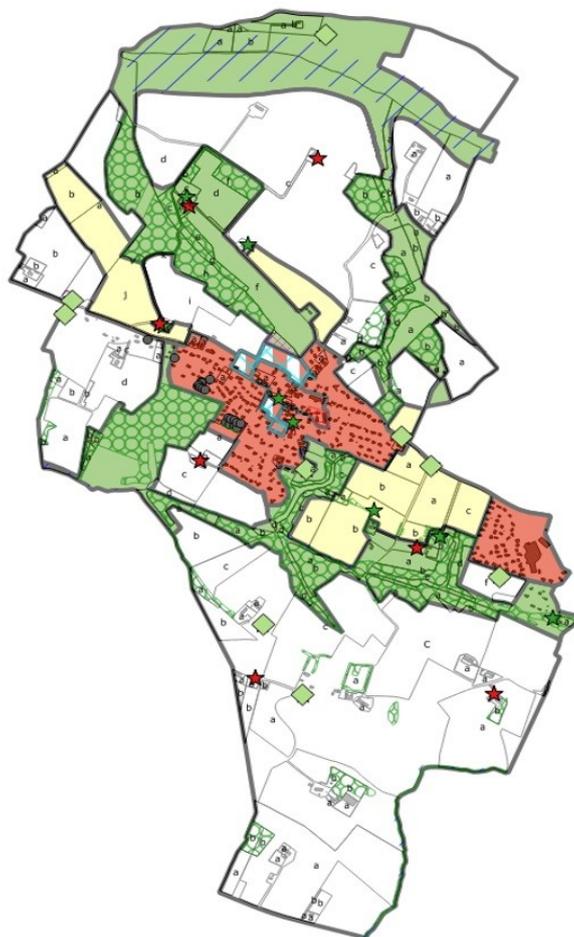
Révision du PLU de ST PIERRE DE LAGES  
PAYSAGES/L'ARTIFEX/M DOUDIES



# Révision du Plan Local d'Urbanisme

## Règlement et document graphique

-  Zone inondable
-  Zone urbaine (U)
-  zone à urbaniser (AU)
-  Zone agricole protégée (Ap)
-  Zone agricole (A)
-  Zone naturelle (N)
-  Espace boisé classé
-  Emplacement réservé
-  Orientations d'aménagement
-  Logement/mixité sociale
-  ★ Éléments de paysage
-  ★ Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
-  ◆ Point de vue à protéger



Révision du PLU de ST PIERRE DE LAGES

- - **Les zones urbaines (ZU)** correspondent aux espaces urbanisés du territoire ou aux espaces suffisamment équipés pour desservir les constructions à venir. On distingue les ZUa, qui correspondent au cœur de ville, et les ZUb correspondants aux extensions du cœur de ville ainsi qu'au quartier des Roussillous.
- - **Les zones à urbaniser (ZAU)** correspondent aux espaces ayant vocation à être urbanisés à court ou moyen terme, elles sont couvertes par les OAP « village » et « église ».
- - **Les zones agricoles (ZA)** désignent les espaces agricoles à préserver en raison de leur potentiel agronomique, biologique ou économique. On distingue les ZA : terres agricoles, des ZAP : espaces agricoles d'enjeu paysager à préserver de toutes constructions.
- - **Les zones naturelles (ZN)** sont associées aux espaces naturels à protéger au titre de la qualité des sites, milieux naturels et paysages du point de vue esthétique, historique ou écologique.

# Révision du Plan Local d'Urbanisme

## Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

2 OAP sont prévus en cœur de village : l'OAP « village » et l'OAP « église ».

Cette zone comprendra :

- Une place avec un ou des commerces le long de la RD1
- Une résidence de service seniors
- 25 à 30 lots résidentiels
- Des logements locatifs en dessous de la place de la mairie.

La commune souhaite acquérir les terrains correspondants à l'OAP afin d'avoir la maîtrise de l'aménagement. Une promesse de vente a déjà été signée pour la plus grande partie de l'opération.

### LE VILLAGE

Orientation d'aménagement et de programmation (OAP) :



### L'ÉGLISE

Orientation d'aménagement et de programmation :



# Approbation du SAGE Hers-Mort – Girou

L'Hers-Mort, le Girou et leurs affluents drainent un vaste territoire sur le Lauragais, le Frontonnais et le Pays Toulousain. Le bassin de 1 550 km<sup>2</sup> recoupe les départements du Tarn au nord-est, de l'Aude au sud-est et de la Haute-Garonne. La plupart des cours d'eau du bassin Hers-Mort – Girou ont une eau à la qualité dégradée, des débits très faibles et des milieux aquatiques appauvris. Ils peuvent également provoquer des inondations en raison du temps de réaction très court de terrains majoritairement imperméables.

Cette situation a motivé en 2012 l'élaboration d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE). Le SAGE est un outil de planification dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques. Il définit des orientations de gestion et des mesures réglementaires qui ont pour but de préserver et restaurer la ressource en eau, les milieux aquatiques et les zones humides et de favoriser la mise en œuvre équilibrée de tous les usages. La mission d'animation et de maîtrise d'ouvrage des études a été confiée au Syndicat du Bassin Hers Girou.

Après 6 ans d'études et d'échanges entre les acteurs réunis au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE), le SAGE a été approuvé par arrêté préfectoral le 17 mai 2018. Il va maintenant entrer dans la phase de mise en œuvre avec des actions dès 2018 telles que l'inventaire des plans d'eau réalisé par la Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne ou la diffusion d'un guide sur le SAGE et les documents d'urbanisme par le SBHG.

D'autres projets seront ensuite engagés pour l'amélioration de la qualité des eaux, la lutte contre l'érosion des sols, la restauration des zones humides. Le principe est toujours de travailler en collaboration étroite avec les acteurs locaux, qui ont déjà initié des travaux dans ces domaines.

Les informations sur le SAGE, et plus largement sur la gestion des cours d'eau du bassin, sont disponibles auprès du SBHG.

(05 34 36 53 60 <http://www.hersgirou.fr/site/fr/home/home.html> )



Carte de situation du bassin Hers-Mort - Girou

# Arbres et Paysages d'Autan

## L'arbre champêtre pour favoriser la biodiversité tout en luttant contre l'érosion des sols.

L'arbre de pays et la haie champêtre sont multifonctionnels ! Face aux changements climatiques et à la perte de biodiversité, ils sont la réponse à de nombreux enjeux écologiques dans les communes. En faisant le choix de planter ces arbres et arbustes locaux dans des endroits judicieux, citoyens, collectivités, entreprises, agriculteurs... chacun peut agir pour préserver la qualité de l'environnement.

### Planter local pour améliorer la Trame Verte et Bleue

Forêts, bosquets, haies, alignements... constituent la Trame verte dans nos communes ; les cours d'eau et ruisseaux forment quant à eux la Trame bleue. Depuis le Grenelle de l'Environnement et l'adoption du SRCE Midi-Pyrénées (Schéma Régional de Cohérence Écologique), les communes doivent restaurer ou préserver la Trame verte et bleue à l'échelle communale. Nous avons tous un rôle à jouer !

Dans votre jardin, au potager, près du verger ou dans les espaces verts communaux, il est intéressant d'utiliser des arbres et des arbustes de pays. La haie champêtre est un milieu riche à forte valeur écologique. Elle joue un rôle important dans le maintien de la biodiversité.

Connaissez-vous le cornouiller sanguin, la viorne lantane, le troène des bois, l'érable champêtre ou l'alisier torminal... autant d'essences de pays parfaitement adaptées à nos terrains. Rustiques, adaptées au sol et au climat, peu gourmandes en eau, elles demandent peu d'entretien. Elles offrent une source de pollens, de nectars aux abeilles et papillons, de petits fruits variés aux oiseaux tout au long des saisons, abritent des hérissons... . De plus, les arbres et arbustes de pays aménagent l'espace tout en préservant l'identité du paysage local.

### Planter local pour maintenir les sols

La plantation de haies champêtres est également un moyen efficace et durable pour lutter contre l'érosion des sols. Coulées de boue sur la voirie, fossés comblés après un orage, dégradation de la qualité de l'eau des rivières chargées de matières en suspension... les épisodes pluvieux de cet hiver remettent l'érosion des sols au centre des préoccupations.

Un réseau de haie complexe et continu, des plantations positionnées de façon pertinentes permettent de diminuer voire de traiter écologiquement les problèmes d'érosion. L'arbre maintient mécaniquement le sol grâce aux racines, régule les écoulements d'eau en améliorant la structure du sol et en favorisant l'infiltration... Combiné à des pratiques agricoles respectueuses (non labour, couverture permanente des sols...) l'arbre aide l'agriculteur à préserver son capital sol ! Il en est de même sur les terrains communaux et les jardins : maintien des berges, aménagement des talus... les essences locales seront tout aussi utiles.

### Le programme Plant'arbre

Vous êtes convaincus des nombreux rôles joués par les arbres et les haies champêtres ? Vous souhaitez aménager votre espace de manière plus respectueuse de l'environnement ? Depuis plus de 20 ans, Arbres et Paysages d'Autan mène des actions en faveur de l'arbre et des paysages. Grâce au programme de Plant'arbre soutenu par le Conseil Régional Occitanie, elle propose une aide technique et financière pour la plantation de haies champêtres, de bosquets et d'alignements. Les techniciens vous aident à choisir les plants champêtres adaptés à vos objectifs et à votre sol, réalisent une commande groupée, organisent la mise à disposition de paillage issu de déchets verts broyés et assurent un suivi de la plantation durant 2 ans après la plantation.

Des réunions d'informations ouvertes à tous sur les arbres de pays et les techniques de plantation sont organisées sur tout le département : samedi 15/09 à Ayguesvives 20 route de Ticaille, samedi 22/09 à Carbone Salle Laveran, samedi 29/09 sur la Communauté de communes du frontonnais (salle à préciser). N'hésitez pas à nous contacter pour vous inscrire !

### Pour en savoir plus : Arbres et Paysages d'Autan

Tél : 05 34 66 42 13

20 route de Ticaille - 31450 AYGUESVIVES

[apa31@free.fr](mailto:apa31@free.fr) - [Site internet : www.arbresetpaysagesdautan.fr](http://www.arbresetpaysagesdautan.fr)



# Extension rénovation de la salle polyvalente

Les travaux d'extension, rénovation de la salle polyvalente devraient débuter mi 2019, avec un achèvement du projet prévu mi 2020.

Le cabinet d'architectes Archéa a été retenu avec le bureau d'études Calefact pour la maîtrise d'œuvre. Le **projet est résolument orienté vers de l'éco construction** et sera présenté à l'Appel à Projet nowatt de la région Occitanie.

Coût total du projet : Bâtiments 600 k€ HT - Aménagements extérieurs 50 k€ HT - Frais annexes 20 à 25 % du montant des travaux.



Le projet prévoit :

**EN PARTIE HAUTE (niveau place et mairie) une surface totale à créer de 265 m<sup>2</sup>**

Création d'une salle des fêtes comprenant :

- **une grande salle de 150 m<sup>2</sup>** :

- recoupable en deux salles de 50 + 100 m<sup>2</sup> pour les besoins notamment de cours de Yoga et gymnastique (20-30 personnes)
- des rangements latéraux et un local de rangement
- un office de 20 m<sup>2</sup> directement accessible depuis l'extérieur
- un coin bar de 10 m<sup>2</sup>, attaché à l'office et ouvert sur la salle
- des sanitaires de 30 m<sup>2</sup>

A l'extérieur, **un parvis couvert de 80 m<sup>2</sup>** ouvert côté Sud et Ouest reliera la salle des fêtes au bâtiment de la mairie. Intégré au nouveau bâtiment et accessible depuis ce parvis, il sera créé un auvent de 15 m<sup>2</sup>, avec point d'eau et facile d'entretien pour les besoins de cuisson extérieure.

**EN PARTIE BASSE (niveau boulodrome) une surface totale à créer de 110 m<sup>2</sup>**

Création d'un pôle associatif comprenant :

- une salle de bricolage de 30 m<sup>2</sup> avec rangements
- une salle de musique de 30 m<sup>2</sup> avec rangements
- une salle de réunion de 30 m<sup>2</sup> avec coin bar et rangements
- un bloc sanitaires (2 WC)

Chaque salle aura son accès indépendant depuis l'extérieur et donnera sur un parvis abrité.

## Les aménagements extérieurs

Les espaces situés au Sud de la Mairie et de la salle des fêtes sont les lieux de festivités et d'activités extérieures communales. Le projet de la salle des fêtes devra s'ouvrir vers ces lieux.

L'espace à l'arrière de la Mairie :

- en partie haute sera nettoyé des préfabriqués et anciens sanitaires pour y créer un espace vert
- en niveau bas (boulodrome) sera conservé en lieu polyvalent (stationnement, accès ateliers municipaux, boulodrome).

# Sécurisation des voiries

## Sécurisation de la RD1

Les travaux de sécurisation de la RD1 se traduisent par :

- L'aménagement du croisement entre le chemin du Touron et la RD1



- La mise en place de ralentisseurs au niveau du rond-point du lotissement Monplaisir



- La réalisation d'un passage piéton au niveau de la deuxième entrée du lotissement des balcons du Touron afin de permettre aux usagers de rejoindre le chemin piétonnier.

# Affaires scolaires et périscolaires

## Rappel des horaires scolaires et périscolaires

Pendant les semaines scolaires, le calendrier est le suivant :

### LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI :

7h30	8h50	12h00	13h45	16h00	16h30	18h30
Garderie	Enseignement	ALAE	Enseignement	TAP	ALAE	

### MERCREDI :

7h30	8h50	12h00	18h30
Garderie	Enseignement	Centre de loisirs	

Pendant les vacances scolaires, le centre de loisirs (ALSH) est ouvert :

- Pendant les deux semaines de vacances d'hiver,
- Pendant les deux semaines des vacances de Pâques,
- Les 3 premières semaines de juillet et la dernière semaine d'août,
- Pendant les deux semaines des vacances de la Toussaint.

## Cantine à l'école : objectif local, Bio et zéro déchet

L'école de St Pierre est dotée d'un service de restauration pour lequel les repas sont cuisinés sur place. L'approvisionnement privilégie le circuit court et/ou local avec des produits bio si l'opportunité se présente.

A titre d'exemple, 100% de la viande provient de la ferme du Lauragais à Revel et les fruits et légumes proviennent du primeur « Serge et Isa » de Fonsgrives (eux-mêmes producteurs en agriculture raisonnée).

Vis-à-vis des aliments « bio », actuellement le taux de nourriture bio à l'école est d'environ 10%, avec une perspective de croissance à 20 % à l'échéance 2020, en conformité avec la loi sur le bio dans les cantines votée en juin 2018 par le Sénat (date limite d'application 2022). Un étiquetage des produits Bio est proposé sur les menus de l'école depuis le mois de novembre.

Des contacts ont été mis en place avec le collège de Saint-Pierre de Lages. Ce dernier est dans la même situation que l'école primaire, à savoir 10 à 15% de bio et un approvisionnement essentiellement local, à partir de production raisonnée de qualité ; des échanges d'adresses de fournisseurs bio et de producteurs locaux ont été établis.

Toujours dans un objectif d'amélioration, la mairie envisage de prendre une stagiaire en BTS de diététique au 2<sup>ième</sup> trimestre 2019, afin de travailler avec notre cuisinier sur l'élaboration de menus équilibrés.

Enfin, la mairie a proposé au conseil de classe de novembre dernier de constituer une « commission cantine » avec les différents partenaires : cuisinier, représentant de la mairie, parent d'élève délégué, enseignant. Cette commission se réunira environ toutes les 6 semaines (1 fois par période scolaire).

Le gaspillage alimentaire mesuré à Saint-Pierre de Lages est très faible. Notre école a été classée parmi les plus vertueuses évaluées par le SIPOM en 2017/2018 dans le secteur ; toutes ces écoles étant investies dans la cuisine locale avec circuits courts.



# Projet Educatif de Territoire (PEDT)



Ce projet déjà mis en œuvre depuis trois ans est devenu incontournable depuis la réforme des rythmes scolaires. Arrivé à échéance en 2018, il est nécessaire de le reconduire avec de nouveaux projets, tout en gardant certaines actions que la commune souhaite voir perdurer.

Cette année, la mairie a décidé de reconduire d'un an l'ancien PEDT avec quelques ajustements en attendant que le comité de pilotage composé d'intervenants locaux (Ecole, ALAE, Centre de loisirs, Centre jeunes, Associations) et des instances départementales et régionales (Education nationale, CAF, jeunesse et sport) proposent et organisent un nouveau PEDT.

Ce projet transitoire d'un an portera essentiellement sur :

- **Le développement d'actions liées à la citoyenneté** : les actions caritatives tournées vers Madagascar se poursuivent. Les fonds récoltés sont donnés à une association « Voir Madagascar autrement » qui a pour objectif de financer la scolarisation de jeunes enfants malgaches. Des cours de cuisine ainsi que des ventes de produits malgaches seront proposés aux habitants de la commune.
- **La sensibilisation des plus jeunes au développement durable** : Faire prendre conscience aux jeunes que tout objet peut se transformer et avoir une autre vie. Montrer l'importance du tri des déchets et de leur récupération à travers la création d'un potager, la construction d'objets et jeux à partir de meubles de récupération.
- **Le développement d'actions envers les adolescents de la commune** : Le Centre jeunes fonctionne depuis 3 ans il concerne les adolescents de 11 ans à 17 ans, ouvert 5 semaines par an, il est encadré par des éducateurs dépendants d'un prestataire de services « Léo Lagrange », et propose, des chantiers le matin à 12 jeunes et différentes activités de loisirs l'après-midi ouverts à tous. Nous continuerons à proposer des projets ambitieux comme déjà réalisés dans le cadre des chantiers (sentier botanique, film de présentation de la commune, skate Park mobile, décoration de la salle des associations...) ainsi que des sorties lors des vacances scolaires : ski à Saint Lary durant les vacances d'hiver, camping à Port Barcarès durant les vacances d'été.

## Le nouveau PEDT : quelques pistes ....

Le comité de pilotage s'est réuni en novembre dernier et quelques pistes sont envisagées :

- La création d'un conseil municipal des jeunes est en train de murir, quelques 2000 communes en France ont proposé aux jeunes de s'impliquer dans la vie de leur commune. Ce projet se concrétisera avec la participation de l'école, de l'ALAE, du collège et du centre jeunes.
- Pour les adolescents et le centre jeunes un partenariat avec une commune voisine est envisagé afin de pérenniser le dispositif et de diversifier les actions.



# ALAE - CLSH

## SEJOUR MONTAGNE 2018

Cette année encore, l'ALAE a mis en place un séjour montagne du 26 Février au 2 Mars 2018. Nous avons été à Saint Lary Soulan (65) en partenariat avec l'ALSH de Sainte Foy d'Aigrefeuille. 44 enfants et jeunes dont 38 de Saint Pierre de Lages ont pu découvrir les joies du ski, de la luge, et des balades en raquettes. Ils ont aussi découvert les techniques de construction d'un igloo et ont reçu une sensibilisation à la faune et à la flore des paysages de montagne.

Fort de ce nouveau succès, l'ALAE réitère un séjour montagne en 2019.

Cette fois, il touchera 50 enfants et se déroulera du 4 au 8 mars 2019 sur le domaine d'Ascou Pailhères.

Le programme restera sensiblement le même et nous vous informons que les inscriptions sont déjà ouvertes. N'hésitez pas à vous rapprocher de Mr Sauvestre, directeur de L'ALAE de Saint Pierre de Lages (07 81 69 10 23) si vous souhaitez inscrire votre enfant ou si vous avez des questions. Une réunion d'informations sera donnée prochainement.



## MINI CAMP SAINT FERREOL 2018

Pour la troisième année consécutive, l'ALAE a organisé un mini camp sportif au lac de Saint Ferréol.

Fin Aout, durant 3 jours les enfants se sont confrontés à des activités vélo, pédalo, paddle, course d'orientation, mini-golf, randonnée, piscine...

Nos campeurs en herbe étaient hébergés au camping « EN SALVAN » et ont donc aussi découvert les principes d'une soirée et d'une nuit en toile de tente ! Les toiles étaient déjà montées mais les enfants ont dû installer leur matelas, leur duvet, gérer la vie quotidienne en collectivité, prévoir les repas, effectuer la vaisselle....

Pour aout 2019, un camp de même nature sera de nouveau organisé pour 14 enfants environ mais le lieu sera différent. Nous irons à St Nicolas de la Grave (82) du 26 au 28 août 2019 : un séjour « découverte activités pleine nature » Là aussi, si vous pensez être intéressé et désirez obtenir plus de détails sur ce raid aventure, vous pouvez vous rapprocher de M Sauvestre, directeur de l'ALAE (07 81 69 10 23).



**Horaires :** les mercredis de 12h00 à 18h30 et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30 sauf vacances de Noël.

**Renseignements :** Eddy SAUVESTRE Directeur du centre de loisirs  
07 81 69 10 23 - E-mail : [saintpierredelages@leolagrange.org](mailto:saintpierredelages@leolagrange.org)

# Centre Jeunes (11-17 ans)

Le centre jeunes a été créé en 2015 en partenariat avec le prestataire Léo Lagrange qui dirige également l'ALAE et le Centre de loisirs ALSH.

Ce centre jeunes fonctionne sur le principe de chantiers organisés sur une semaine pendant les vacances scolaires. Les chantiers du centre jeunes sont des actions qui doivent avoir une utilité pour la commune et en contrepartie, les jeunes obtiennent une subvention qui leur permet de s'auto financer une sortie ou un séjour (dotation CAF d'environ 70 € par enfant et par chantier). A ce, plusieurs actions ont été réalisées dans la commune : élaboration d'un parcours pédestre, réalisation de meubles avec des palettes, construction d'un petit pont dans la forêt du Touron..., élaboration d'une plaquette « Mieux vivre ensemble » (voir ci-dessous).

A chaque chantier, ce sont 12 jeunes qui se mobilisent tous les matins de la semaine, l'après-midi étant consacré aux loisirs.

## SKATE PARK

Cette année nous avons accentué notre travail sur les sports de roue et glisse. Depuis l'ouverture du centre jeunes, nous avons questionné les jeunes du collège pour connaître leurs passions et réussir à savoir ce qu'ils aimeraient faire de leur temps libre. Suite à ce questionnement, il en était ressorti qu'un skate Park serait fortement apprécié pour pratiquer skate board, trottinette, roller, BMX ...

Après avoir consulté plusieurs entreprises spécialisées en construction de skate Park, nous nous sommes lancés et l'avons créé nous-mêmes.

Aux vacances de la Toussaint, nous avons donc lancé les travaux avec le centre jeunes et ce fut le thème du nouveau chantier. Ainsi cette année, du 22 au 26 Octobre, nos jeunes ont dû mesurer, tracer, visser, couper, poncer, peindre et tout cela dans la bonne humeur et la musique.

Les modules du skate park sont transportables et stockés dans l'ancien local technique. Ils sont installés et rangés par les animateurs du centre jeunes ou ALAE afin d'être utilisés à bon escient.

Au cours de notre participation au téléthon le 8 décembre, nous avons installé le parcours près de la salle de la mairie pour en faire profiter un maximum de jeunes et de moins jeunes.

La mairie de Saint Pierre de Lages attend de voir l'engouement autour de ce skate park économique avant de, peut-être, envisager un budget pour doter la commune d'un skate park plus abouti.



Horaires : 9h30 – 12h30 et 14h00 – 18h00



Renseignements : Eddy SAUVESTRE

07 81 69 10 23 - E-mail : [saintpierredelages@leolagrange.org](mailto:saintpierredelages@leolagrange.org)

Facebook : Centre jeunes spd

# État civil



**M. Benjamin MESSIAEN et Melle Evelyne MIAS,**  
unis le 21 avril 2018

**M. Jordan KENNARD et Melle Natacha PERRET,**  
unis le 19 juillet 2018

**M. Daniel MARIE-LUCE et Melle Karine PARDI-  
GON,** unis le 28 juillet 2018

**M. Michaël PYVETEAU et Melle Magali MIMART,**  
unis le 27 octobre 2018

*Beaucoup de bonheur  
aux jeunes époux et épouses*

\*\*\*\*\*

**Eliot, Ali, Eric ZEGAOUI** né à Toulouse (Haute-Garonne),  
le 01 février 2018

**Anna, Julia MASETTO** née à Toulouse (Haute-Garonne), le  
03 mars 2018

**Lou, Océane, Adèle CASTEL,** née à Saint-Jean (Haute-  
Garonne), le 14 mai 2018

**Ethan, François, Jacques TOUSSAINT,** né à Toulouse  
(Haute-Garonne) le 12 juin 2018

**Diane, Jade, Vanhvilay DESVIGNE,** née à Toulouse (Haute  
-Garonne), le 19 juillet 2018

**Eléonore, Anaïs, Andrée, Eulalie, Jacqueline, Victoria MONTAUD,** née à Saint-Jean (Haute-Garonne) le 21 juillet 2018

**Antoine, Gabriel MONTURY,** né à Saint-Jean (Haute-Garonne) le 13 août 2018



*Félicitations aux heureux parents  
et bienvenue aux nouveau-nés.*

\*\*\*\*\*

## NOUVEAUX ADMINISTRES :

Les nouveaux administrés, ainsi que ceux qui quittent la commune, sont priés de se présenter en mairie afin d'effectuer les formalités nécessaires à leur installation ou leur départ.

Tous les jeunes Français ayant atteint l'âge de 16 ans, doivent se faire recenser à la mairie, **les filles comme les garçons.**

# Infos et numéros utiles



- SAMU 15
- Gendarmerie nationale 17
- Pompiers 18
- Allo Enfance maltraitée 0 800 05 12 34
- SOS Détresse 0 890 07 00 00
- Centre antipoison de Toulouse 05 61 77 74 47
- SOS Médecins 05 61 33 76 24
- EDF-GDF 09 69 32 15 15
- Allo Service public 3939
- Conciliateur de justice Lanta (1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi du mois mairie) 05 62 18 82 00

Portage de repas : 06 30 66 92 55 / 06 87 93 13 19 / 05 31 50 45 34  
portage.repas@terres-du-lauragais.fr



**Dates des messes** : Tous les 4<sup>ème</sup> dimanche du mois à 9h30.  
A qui s'adresser pour les baptêmes, mariages, communions, confirmations et sépultures :

**Presbytère de Revel** 35 rue Notre Dame 31250 Revel 05 61 83 53 70  
notredame.revel@free.fr

**Accueil tous les jours** de 14h30 à 17h30 et vendredi de 10h à 12h30

**Obsèques et urgences** Prêtre Sébastien VAUVILLIER 07 68 45 44 50  
abbsv@free.fr

**Eglise de Saint Pierre de Lages**

Inès de LACHADENEDE 05 61 83 78 02 Port : 06 79 57 72 76

Diacre JF PREVOST 05 61 83 72 10 Port : 06 30 14 26 81 tribu.prevost@free.fr

## CORRESPONDANTE DE PRESSE

« Dépêche du Midi » **Martine DESCOTTE**

05 61 83 50 10 ou 06 76 92 62 04

martine.descotte@wanadoo.fr



## STRUCTURE D'ACCUEIL PETITE ENFANCE

Communauté de communes des Terres du Lauragais

73 avenue de la Fontasse—31290 Villefranche-de-Lauragais

<http://www.terres-du-lauragais.fr/>

Tél. : 05 31 50 45 50

## Assistantes maternelles—



**Sylvie SERRES**

6 cité des Jardins

06 75 57 31 71

09 51 85 72 64

## Maison d'Assistantes Maternelles



Maison d'Assistantes Maternelles

12 chemin de Combebernat 31570 St Pierre de Lages

Sophie ALIBERT : 06 08 73 05 94

Domy CAPELLE : 06 62 55 57 24

Marine LOUBET : 06 62 24 84 89

noszoursheureux@gmail.com

# Services publics



## COMMUNE DE SAINT-PIERRE-DE-LAGES

### Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h-12h30 et 13h30-17h  
Mardi : 8h-12h30

L'accueil : **Porte 1** Mme Danielle PIERRE-CRAPART  
**Porte 2** M. Frédéric CHAMPIÉ

### Contactez la mairie

Par téléphone : 05.61.83.73.97  
Par courriel : [mairie@stpierredelages.fr](mailto:mairie@stpierredelages.fr)  
[danielle@stpierredelages.fr](mailto:danielle@stpierredelages.fr)  
Par courrier postal : avenue de Toulouse  
31570 SAINT PIERRE DE LAGES

**SITE INTERNET : [www.stpierredelages.fr](http://www.stpierredelages.fr)**  
**Abonnez-vous à la Lettre d'information municipale !**

### FACEBOOK :

<https://www.facebook.com/mairie-st-pierre-de-lages>

\*\*\*\*\*

**ECOLE élémentaire** 05 61 83 71 66

**CENTRE DE LOISIRS** 07 81 69 10 23  
Courriel : [saintpierredelages@leolagrange.org](mailto:saintpierredelages@leolagrange.org)

**ALAE** 07 81 69 10 23 ou 05 62 18 84 30  
Courriel : [saintpierredelages@leolagrange.org](mailto:saintpierredelages@leolagrange.org)

**CENTRE JEUNES** 07 81 69 10 23  
Courriel : [saintpierredelages@leolagrange.org](mailto:saintpierredelages@leolagrange.org)

**COLLEGE « Les Roussillous »**  
Téléphone : 05.62.18.84.30. Télécopie : 05.62.18.84.37.  
Courriel : [0312609t@ac-toulouse.fr](mailto:0312609t@ac-toulouse.fr)  
\*\*\*\*\*

**DECHETTERIE de CARAMAN,**  
Route de Cambiac—31460 CARAMAN  
Horaires d'ouverture :  
Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h  
05 61 81 43 79  
Site : [www.trifyl.com](http://www.trifyl.com)  
\*\*\*\*\*

**TRESORERIE PRINCIPALE : CARAMAN-LANTA**  
23 cours Alsace-Lorraine  
31460 CARAMAN  
Courriel : [t031005@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:t031005@dgfip.finances.gouv.fr)

### Horaires d'ouverture

Accueil physique et téléphonique :  
Lundi 08H00/12H30 et 13H30/16H00  
Mardi 08H00/12H30 et 13H30/16H00  
Mercredi 08H00/12H30  
Jeudi 08H00/12H30 et 13H30/16H00  
Vendredi 08H00/12H30



## COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES DU LAURAGAIS

73 avenue de la Fontasse  
31290 VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS  
Tél : 05 31 50 45 50 (accueil standard)  
De 9h à 12h et de 13h30 à 17h  
<http://www.terres-du-lauragais.fr/>

\*\*\*\*\*

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA MON- TAGNE NOIRE (S.I.E.M.N. 31)

ZA de Lourman - 31460 MAUREVILLE  
Tél : 05 62 18 62 62 - Fax : 05 62 18 62 63  
Courriel : [siemn31@siemn31.fr](mailto:siemn31@siemn31.fr)  
Du lundi au vendredi : 8h-12h et 13h30-17h30  
Samedi matin : 8h-12h  
Astreinte - urgence : 05 62 18 62 62

\*\*\*\*\*

## SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE DE LA HAUTE-GARONNE (S.D.E.G.H.)

9 rue des 3 Banquets CS 58021 - 31080 TOULOUSE CEDEX  
05 34 31 15 00

\*\*\*\*\*

## SYNDICAT MIXTE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE LA HAUTE-GARONNE (S.M.E.A. 31)

Zone industrielle de Montaudran 3 rue André Villet  
31400 TOULOUSE  
Tél : 05 61 17 30 30 - Fax. 05 61 54 21 51  
Ouverture public : lundi au vendredi  
8h30-12h15/14h00-17h00

\*\*\*\*\*

## SIPOM

(Syndicat Intercommunal pour les Ordures Ménagères)  
Avenue Marie Curie – Z.I. de la Pomme – 31250 Revel  
05 62 71 22 83  
Courriel : [contact@sipom.fr](mailto:contact@sipom.fr) – [www.sipom.fr](http://www.sipom.fr)

\*\*\*\*\*

## LA POSTE

1 rue de Crouzelys - 31570 LANTA  
3631

\*\*\*\*\*

## POLE EMPLOI

39 49 ([www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr))

# Gendarmerie : nouveaux dispositifs

Afin de faciliter le quotidien des victimes les horaires d'accueil à la brigade de BALMA ont été étendus. Désormais au quotidien nous recevons le public de 8H à 19H. Ci-dessous, nous vous présentons deux autres dispositifs qui ont pour objectif d'améliorer la qualité du service rendu à nos concitoyens :

## la brigade numérique et la pré-plainte en ligne.

Inaugurée en février 2018, la **brigade numérique accessible 7J/7 et 24H/24**, est située à Rennes et constituée de 20 gendarmes spécialement formés à l'accueil à distance, et permet de :

- - **Réaliser** dans l'espace numérique les fonctions de contact et d'accueil du public dévolues au sein des brigades territoriales (hors urgences). Cette unité répond ainsi à toutes les questions des usagers relatives à la sécurité du quotidien, au recrutement, à la cybercriminalité...
- - **Recueillir** des informations que les citoyens souhaitent porter à la connaissance de la gendarmerie. Les opérateurs exploitent ensuite ces renseignements et les transmettent si nécessaire aux unités territoriales et à leurs échelons hiérarchiques via les outils métiers existants (BDSP, LRPGN...). La Brigade numérique bénéficie d'une compétence nationale et peut, sous conditions, rédiger des PV ou de mains courantes (envoi par courriel à l'utilisateur) mais n'a pas vocation à prendre des plaintes.
- **mettre en œuvre** des services de prévention numérique afin de diffuser, sur des sites internet déterminés, des messages de prévention et de bonnes pratiques à destination des internautes.

[https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/CGU\\_CONTACT\\_NUMERIQUE](https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/CGU_CONTACT_NUMERIQUE)

### Quelles nouveautés pour l'utilisateur ?

- - **Une nouvelle offre de service**, simple et moderne, complémentaire des services traditionnels : accès par Internet, 100 % clavier (ordinateur, tablette, smartphone), direct et permanent avec un gendarme.
- **Des démarches facilitées** : accueil et échanges, accompagnement des internautes vers les télé-services existants ou vers nos partenaires institutionnels, prise en compte des signalements (hors plainte) et transmissions aux unités territoriales.
- - **La FAQ** : mise en ligne en parallèle d'une foire aux questions de plus de 500 questions/réponses répondant rapidement aux questions courantes sur la sécurité du quotidien.

**La pré-plainte** en ligne est un dispositif qui permet à des victimes d'infraction d'effectuer une pré-déclaration en ligne et de prendre rendez-vous dans le commissariat ou dans la brigade de gendarmerie de son choix pour signer la plainte.

### Pour quels faits est-il possible d'effectuer une pré-plainte en ligne ?

Il est possible d'effectuer une pré-plainte en ligne lorsque :

- les faits concernent des atteintes aux biens (vol ou escroquerie par exemple)
- l'auteur est inconnu
- la personne qui effectue une pré-plainte en ligne est personnellement victime
- et depuis l'été 2018 les faits de discrimination, de provocation aux discriminations, à la haine ou à la violence ou encore certains délits de diffamation ou d'injures contre un auteur inconnu.

### Quel est l'intérêt d'effectuer une pré-plainte en ligne ?

Effectuer une pré-plainte en ligne permet à la victime de gagner du temps :

- une fois la déclaration réalisée en ligne, il n'y a plus qu'à signer la plainte à la gendarmerie
- le dispositif pré-plainte en ligne permet de prendre rendez-vous : il n'y a donc pas d'attente à l'accueil de la brigade

### Comment effectuer une pré-plainte en ligne ?

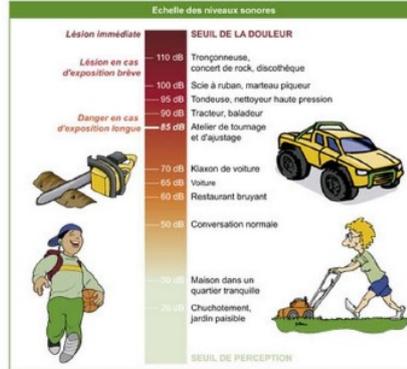
- 1/ Il faut aller sur le site : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>
- 2/ Choisir la brigade de gendarmerie ou commissariat de son choix
- 3/ Remplir les formulaires (description des faits subis, préjudice, ...)
- 4/ Proposer un horaire de rendez-vous pour signer la plainte

Après avoir effectué cette démarche en ligne, un gendarme prendra attache avec la victime dans les 24h pour confirmer le rendez-vous.

# Mieux vivre ensemble



## Le civisme est l'affaire de tous...



Le civisme contribue à préserver au quotidien une commune agréable pour tous. Il constitue un élément indispensable du « bien vivre ensemble ». Il se fonde sur la reconnaissance et le respect de l'autre. Un effort de chacun contribuera à une amélioration certaine de la vie de tous.

## Le stationnement des véhicules :

Sur l'ensemble de la commune, le stationnement des véhicules sur les trottoirs, bandes de circulation piétonnes et devant le portail de l'école constitue une gêne pour les piétons et le stationnement sur les espaces verts endommage les parties communes. Les enfants sont les plus affectés et sont mis en danger. Il est rappelé que ce stationnement est interdit et qu'en cas d'accident, la responsabilité des propriétaires des véhicules pourrait être engagée.



## LES BRUITS DE VOISINAGE ...

Nuisances sonores :

Les bruits de voisinage portent atteinte à la qualité de vie et la tranquillité. Les travaux de jardinage ou de bricolage bruyants (tonte, coupe de bois, nettoyage à haute pression, perçage, rabotage...) ne peuvent être effectués qu'aux horaires stipulés dans l'arrêt municipal n°15-12 du 4 juin 2015 à savoir :

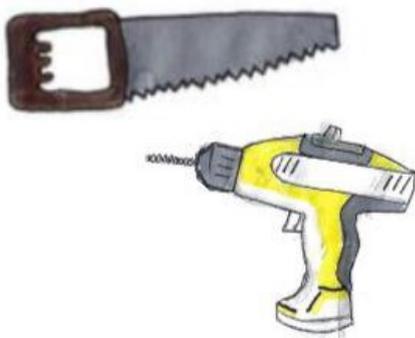
Les jours ouvrables : 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.

Les samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Les dimanche et jours fériés : de 10h à 12h.

## Aboiements des chiens :

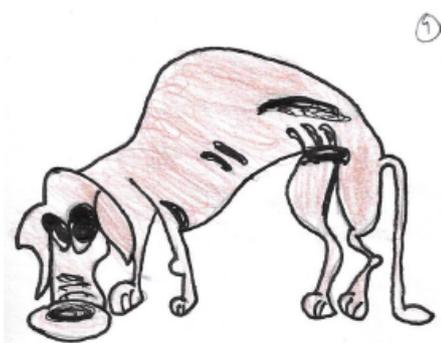
Les nuisances provoquées par les aboiements fréquents, intempestifs et prolongés des chiens constituent un trouble anormal de voisinage. La loi sanctionne les propriétaires ou possesseurs d'animaux qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter ce type de gêne.



# Mieux vivre ensemble

## Les chiens errants :

Les animaux errants : la divagation d'un animal résulte d'un abandon, d'un défaut de garde ou de surveillance. Les animaux livrés à eux-mêmes peuvent devenir un danger pour la sécurité, la sureté et la tranquillité publique. Ceci est reprehensible et passible d'une amende de 2<sup>ème</sup> classe suivant les articles r.224 et r.223/1<sup>o</sup> du Code de la route.



## Le brûlage des déchets verts interdit

L'interdiction du brûlage est issue de la circulaire du 18 novembre 2011. Cette interdiction générale est motivée tant par des considérations environnementales que par des conditions de sécurité et de salubrité publique.

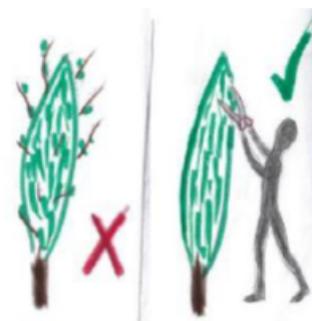


Comme cela a été rappelé dans cette circulaire, le brûlage à l'air libre de déchets peut générer un risque de propagation d'incendie dans certaines circonstances mais également être source de gêne pour le voisinage (odeurs et fumées). Les solutions : la technique du paillage ou du compostage individuel, l'apport volontaire en déchetterie .

## La propreté et l'entretien des espaces verts :

Chaque particulier doit tailler les végétaux débordants au-delà de sa limite de propriété (mur, clôture).

Les haies ne doivent pas déborder sur le trottoir ou les fossés : il est donc recommandé de les tailler régulièrement.



Plaquette réalisée par le Centre Jeunes



# Transport

## PROFITEZ DES TRANSPORTS A LA DEMANDE (TAD) SUR NOTRE COMMUNE !

En tant qu'administré de la Commune de St Pierre de Lages, vous bénéficiez des services de transport mis en place par la Communauté de Communes de Terres du Lauragais, à laquelle Saint Pierre de Lages est rattachée.

Sont à votre disposition, les moyens de transport suivants :

 **Le TAD de Caraman**, actif **tous les jeudis matin**, vous permet de vous conduire de votre domicile **jusqu'au marché de Caraman**.

Il suffit d'appeler le transport Grand Sud Navette au 06 84 52 82 26 la veille du déplacement.  
Le tarif est de 1,90 € aller-retour.

 **Le TAD de Lanta** vous conduit jusqu'à la **station de métro Balma Gramont**.

 (cf grille horaires ci-contre).

Réservations du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 17h45 au plus tard 2 heures avant le départ auprès du transporteur ALCIS :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 17h45, au 05 61 86 46 47
- du vendredi 18h au lundi 8h, au 07 87 40 27 46

Le tarif est de 1 € le trajet.

Les arrêts possibles (le lieu de RDV étant pris avec le transporteur) sont au rond-point du collège et avant ou après la mairie.

 **Le TAD n°106 (réseau TISSEO)** vous conduit jusqu'à la **station de métro Balma Gramont**

Au départ de Balma Gramont, le **TAD 106** fonctionne **de 5h30 à 21h00** avec un départ **toutes les ½ h** et **de 21h30 à 0h30** avec un départ **toutes les heures sans réservation** (se présenter à l'arrêt 5 mns avant le départ).

**Le dimanche** de 5h30 à 0h30 avec un départ **toutes les heures**.

L'arrêt le plus proche de notre Commune est «**Le Colombier**» (Golf Estolosa). **La réservation est obligatoire au moins 2 h à l'avance** (départs avant 8h30, réserver la veille avant 22h) :

- soit directement sur le site [www.tisseo.fr](http://www.tisseo.fr) (après une inscription préalable depuis la rubrique « Contact » afin d'obtenir identifiant et mot de passe, adressés sous 48h maximum),
- soit par téléphone au 05.34.35.05.05 de 6h30 à 22h30.

Seuls **les arrêts sont fixes** : l'itinéraire est défini par le conducteur en fonction de l'ensemble des réservations pour un horaire donné.

Le TAD 106 s'utilise avec l'ensemble des tickets et titres Tisséo.

**Il est gratuit** sur demande de la carte Pastel (8 € de fabrication et 10 € de contribution annuelle) pour les seniors de + de 65 ans, les demandeurs d'emploi, allocataires du RSA et personnes invalides à + de 80% et leurs accompagnants).

# Transport

Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi							
Saint Anatoly	06:45	07:45	11:25	13:00	16:25	17:25	18:30
Vallesvilles	06:50	07:50	11:30	13:05	16:30	17:30	18:35
St Pierre de Lages	06:57	07:57	11:37	13:12	16:37	17:37	18:42
Lanta	07:02	08:02	11:42	13:17	16:42	17:42	18:47
Sainte Foy d'Aigrefeuille	07:10	08:10	11:50	13:25	16:50	17:50	18:55
Quint Fonsegrives (Centre)*	07:20	08:20	12:00	13:35	17:00	18:00	19:05
Balma Gramont (Métro)*	07:30	08:30	12:10	13:45	17:10	18:10	19:15
* Dépose uniquement dans ce sens							
**Dernière Arrivée Métro Balma Gramont : 00H22							
Balma Gramont (Métro)*	08:30	12:15	14:00	17:10	18:10	19:15	00:00**
Quint Fonsegrives (Centre)*	08:40	12:25	14:10	17:20	18:20	19:25	00:10
Sainte Foy d'Aigrefeuille	08:50	12:35	14:20	17:30	18:30	19:35	00:20
Lanta	08:58	12:43	14:28	17:38	18:38	19:43	00:28
St Pierre de Lages	09:03	12:48	14:33	17:43	18:43	19:48	00:33
Vallesvilles	09:10	12:55	14:40	17:50	18:50	19:55	00:40
Saint Anatoly	09:15	13:00	14:45	17:55	18:55	20:00	00:45
* Prise en charge uniquement dans ce sens							

Vendredi							
Saint Anatoly	06:45	07:45	11:25	13:00	16:25	17:25	18:30
Vallesvilles	06:50	07:50	11:30	13:05	16:30	17:30	18:35
St Pierre de Lages	06:57	07:57	11:37	13:12	16:37	17:37	18:42
Lanta	07:02	08:02	11:42	13:17	16:42	17:42	18:47
Sainte Foy d'Aigrefeuille	07:10	08:10	11:50	13:25	16:50	17:50	18:55
Quint Fonsegrives (Centre)*	07:20	08:20	12:00	13:35	17:00	18:00	19:05
Balma Gramont (Métro)*	07:30	08:30	12:10	13:45	17:10	18:10	19:15
* Dépose uniquement dans ce sens							
**Dernier départ Métro à BG : H00							
Balma Gramont (Métro)*	08:30	12:15	14:00	17:10	18:10	19:15	01:00**
Quint Fonsegrives (Centre)*	08:40	12:25	14:10	17:20	18:20	19:25	01:10
Sainte Foy d'Aigrefeuille	08:50	12:35	14:20	17:30	18:30	19:35	01:20
Lanta	08:58	12:43	14:28	17:38	18:38	19:43	01:28
St Pierre de Lages	09:03	12:48	14:33	17:43	18:43	19:48	01:33
Vallesvilles	09:10	12:55	14:40	17:50	18:50	19:55	01:40
Saint Anatoly	09:15	13:00	14:45	17:55	18:55	20:00	01:45
* Prise en charge uniquement dans ce sens							
**Dernière Arrivée Métro à Balma Gramont : H22							

Samedi							
Saint Anatoly	08:30	09:30	13:10	17:30	22:30	00:05	
Vallesvilles	08:35	09:35	13:15	17:35	22:35	00:10	
St Pierre de Lages	08:42	09:42	13:22	17:42	22:42	00:17	
Lanta	08:47	09:47	13:27	17:47	22:47	00:22	
Sainte Foy d'Aigrefeuille	08:55	09:55	13:35	17:55	22:55	00:30	
Quint Fonsegrives (Centre)*	09:05	10:05	13:45	18:05	23:05	00:40	
Balma Gramont (Métro)*	09:15	10:15	13:55	18:15	23:15	00:50**	
* Dépose uniquement dans ce sens							
**Dernier départ Métro à BG : H00							
Balma Gramont (Métro)*	05:45**	07:00	12:20	18:20	23:20		
Quint Fonsegrives (Centre)*	05:55	07:10	12:30	18:30	23:30		
Sainte Foy d'Aigrefeuille	06:05	07:20	12:40	18:40	23:40		
Lanta	06:13	07:28	12:48	18:48	23:48		
St Pierre de Lages	06:18	07:33	12:53	18:53	23:53		
Vallesvilles	06:25	07:40	13:00	19:00	00:00		
Saint Anatoly	06:30	07:45	13:05	19:05	00:05		
* Prise en charge uniquement dans ce sens							
**Première arrivée Métro BG : 5h37							

Dimanche							
<b>Pas de course à destination de Balma Gramont les Dimanches</b>							
Balma Gramont (Métro)*	05:45**	07:00					
	05:55	07:10					
	06:05	07:20					
	06:13	07:28					
	06:18	07:33					
	06:25	07:40					
	06:30	07:45					
* Prise en charge uniquement dans ce sens							
**Première arrivée Métro BG : 5h37							

# Concerts

Cette année, la mairie de Saint Pierre de Lages a collaboré avec l'association Maestria pour organiser des événements culturels intercommunaux.



**SPECTACLES & MUSIQUES  
dans nos villages**

**SAINT PIERRE DE LAGES**  
10/03 Jazz Manouche avec le Belleville quartet

**FLOURENS**  
13/04 Harmonie de Tournefeuille & Francis Tropini - Clarinette  
23/09 Théâtre  
Compagnie Gladys Torsion

**STE FOY D'AIGREFEUILLE**  
02/05 Quatuor à cordes QuarteXpérience & Francis Tropini - Clarinette

**MONS**  
06/07 Quatuor de clarinettes Sib&la

**DREMIL-LAFAGE**  
19/10 Tosca et nous  
Piano Voix Clarinette

« La culture met du lien entre les individus, par une pratique, une émotion partagée elle est une force qui les rassemble et qui fonde le vivre ensemble »



En effet, en collaboration avec les mairies de Flourens, Drémil-Lafage, Mons et Sainte Foy d'Aigrefeuille, Saint Pierre de Lages a accueilli un concert de jazz manouche avec le Belleville quartet en son église en mars 2018. Ce concert a eu beaucoup de succès et la dextérité des musiciens sur leurs instruments nous a tous bluffée. Un concert de très bon niveau, encore une fois, proposé par l'association.

Des concerts ont eu lieu dans chaque commune, dans des styles différents (harmonie, quatuors, voix) et une pièce de théâtre d'une très grande qualité a été jouée à Flourens.




**Eglise St Pierre de Lages**  
Samedi 10 mars 2018 - 20h30  
**Jazz Manouche**  
avec Belleville quartet



Cet ensemble composé de musiciens renommés de la région propose un répertoire des standards du jazz manouche l'apport du saxophone amène une couleur particulière conférant son originalité à ce groupe.

La mairie espère vous voir nombreux aux prochains concerts qui seront organisés en l'église en mars, avril, juin et septembre, avec une programmation qui mêlera du gospel, de la bossa nova, du jazz.

Les dates exactes et programmations vous seront communiquées comme à l'accoutumée par la newsletter de la mairie et sur sa page Facebook.

# La SOLEDRA

## LA SOLEDRA, tout un programme en 2018 !!



<p><b>JANVIER - FÉVRIER</b></p> <p><b>Audition</b> des élèves musiciens à la Salle de St Anatoly</p>		<p><b>MARS</b></p> <p><b>Spectacle</b> dinatoire à St Anatoly avec Juke Box, pop-rock et la Clique, rythmes caribéens.</p>
<p><b>AVRIL</b></p> <p>Juke Box a participé au concert du Festival de la BD à Lanta ;</p> <p>La chorale de La Soledra était présente au concert au profit de Rétina, à l'église de Drémil-Lafage.</p>		<p><b>MAI</b></p> <p>Les choristes de la Soledra sont partis à Kiel en Allemagne.</p> <p>4ème édition la Foulée de la Soledra organisée à St Pierre de Lages en partenariat avec l'Athlétic Club Côteaux du Girou..</p>
<p><b>JUIN</b></p> <p><b>Fête de la Musique</b> à St Pierre de Lages.</p> <p><b>Spectacle</b> de fin d'année des élèves musiciens à Saint Anatoly.</p>	<p><b>JUILLET - AOÛT</b></p> <p><i>Nous préparons la rentrée...</i></p>	<p><b>SEPTEMBRE</b></p> <p>Participation au forum des associations.</p> <p><b>Reprise des ateliers</b> conversation anglaise, relaxation, chorale, guitare, piano, batterie, Juke Box, couture et échange de savoir faire</p> <p>Participation du petit chœur de la chorale aux <b>jours du Patrimoine au château de Saint Félix de Lauragais</b></p>
<p><b>OCTOBRE</b></p> <p>Début de l'atelier <b>Batucada</b> à Saint Anatoly</p>	<p><b>NOVEMBRE</b></p> <p>« La Belle et la blette ». Douzième édition de la <b>Fête de la soupe</b> au boulodrome de Lanta</p>	<p><b>DÉCEMBRE</b></p> <p>Participation au <b>deuxième Téléthon</b> organisé par la mairie de <b>Saint Pierre de Lages</b> en collaboration avec plusieurs associations</p>

N'hésitez pas à nous rejoindre et à visiter notre site internet : [www.lasoledra.fr](http://www.lasoledra.fr)  
Contact : [infos@lasoledra.fr](mailto:infos@lasoledra.fr)

# Forum des Associations

## Un rendez-vous de rentrée très attendu !

Quand vient l'heure de la rentrée, dès le début du mois de septembre, ce rendez-vous « portes-ouvertes » entre les associations locales musicales, sportives, culturelles et solidaires avec la population St Pierrine et lantanaise est un incontournable :

Tout au long de l'année, il va non seulement rythmer la vie quotidienne des familles, créer du lien social mais également dynamiser nos deux villages !

Au programme : Des dizaines de stands offrant une palette d'activités, des animations, des démonstrations sportives et le traditionnel pot de l'amitié offert par les deux municipalités à mi-journée.



# Téléthon



Pour la seconde année, la commune a organisé une manifestation pour le Téléthon, avec la participation de la Soledra, l'Atheltic Club des Coteaux du Girou, Sport Loisirs lantanais, Cap Fitness, Lantabulle, Goyahkla, Léo Lagrange et le soutien de très nombreux sponsors.

Le samedi 8 décembre, de 9h à 17h, il y avait de l'animation sur la place de la mairie et sur la piste jusqu'au collège.



Léo Lagrange a proposé le parcours de trottinette tout au long de la journée, ainsi qu'un cours de Zumba et des jeux vidéos.

Coline de Sport Loisirs lantanais a proposé des échauffements et étirements.

L'ACCG a fait venir tous les groupes d'enfants de l'athlétisme du collège à la mairie. Ils se sont tous régalez des crêpes préparées par des bénévoles.

Cap fitness a proposé son cours de step en plein air.

L'association Lantabulle proposait également une exposition de dessins.

Et quelques musiciens sont venus nous faire découvrir la batucada.



Pendant ce temps, des bénévoles de la Soledra, du conseil municipal et de Goyahkla assuraient la sécurité pour les coureurs ou marcheurs qui étaient sur le parcours pédestre afin d'accumuler des km pour constituer la fresque (représentant le logo du Téléthon cette année).

Cette belle édition en chiffres :

**100 coureurs sur la piste (dont 1 qui a parcouru plus de 60 kms de 9h à 17h)**

**35 enfants ont fait le parcours de trottinette**

**20 personnes au cours de steps**

**Des participants au cours de Body Tonic, à la Zumba et au jeux vidéo.**

**1514 € de dons ont été récoltés. MERCI !!!**



Parlez en autour de vous et si vous êtes partant, rdv l'année prochaine !

# APE



L'Association des parents d'élèves de l'école primaire est constituée de parents d'élèves bénévoles.

L'APE œuvre pour l'école afin de permettre aux enfants de participer à des projets pédagogiques enrichissants, elle participe au financement des sorties scolaires et de l'activité piscine. Elle équipe de matériels l'école et l'ALAE de façon ponctuelle. Cette année nous allons également mener plusieurs actions afin d'aider à financer le séjour de classe découverte des CP/CE1.

Nous organisons deux grands événements au cours de l'année la fête de Noël et la fête de l'école en collaboration avec la mairie et l'ALAE. Comme chaque année, les enfants ont eu la joie d'accueillir le Père Noël.

Certains membres de notre association sont aussi parents délégués et nous sommes là pour établir un dialogue entre l'école et les parents.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les parents qui souhaitent participer à la vie de l'école.

Vous pouvez contacter l'APE par mail : [ape.stpierredelages@gmail.com](mailto:ape.stpierredelages@gmail.com)

ou boîte aux lettres de l'APE de l'école



Co-Présidentes : Magali Bonnefoy et Céline Cazenabe  
 Vice présidente : Emily Péres  
 Trésorière : Emilie Saint Omer—Secrétaire : Carine Rouffiac  
[ape.stpierredelages@gmail.com](mailto:ape.stpierredelages@gmail.com)

# Théâtre

## « Le théâtre c'est comme un art de vivre ».

Vous êtes là devant le groupe, vous racontez une histoire, l'air de rien, comme ça en fonction de ce qui vous passe par la tête.

Les autres vous écoutent, sont captivés, attendent avec impatience la suite.  
Et c'est la fin de l'histoire, tout redescend.

Mais ce n'est pas fini, on passe ensuite à quelqu'un d'autre qui va revivre cette histoire mais en mime cette fois.

Les fragilités du personnage, ses doutes, ses peurs ressortent de plus belle pour le plaisir des spectateurs.

Le théâtre c'est ça, vivre à 100% ses émotions, ses peurs, ses envies, ses rêves.

Que vous soyez enfants, ados ou adultes, vous prenez plaisir, vous vivez, l'instant présent devient magique. »

Géraldine Loulier

Je vous propose des cours à la salle des fêtes de Saint-Pierre de Lages les jours suivants :

- vendredi de 17h30 à 18h45 pour les enfants de 7 à 10 ans ;
- mercredi de 20h30 à 22h30 pour les adultes.



Renseignements par mail [g.boury@yahoo.fr](mailto:g.boury@yahoo.fr) ou par téléphone au 06 63 44 10 49.

# Comité des fêtes

Le Comité des Fêtes est un groupe de 26 bénévoles de tout âge qui a à coeur de s'investir et de s'engager dans la vie du village. Cette année encore, c'est avec toujours autant d'ardeur, de dynamisme et de ténacité que les membres de l'association ont proposé des événements festifs dont l'organisation et la réussite sont le fruit d'un véritable travail d'équipe.

Les membres du bureau profitent de cette publication pour remercier très sincèrement les nouveaux bénévoles qui ont rejoint l'association cette année ainsi que les plus ancien.e.s pour leur engagement, leur participation et leur dévouement.

**C'est de la contribution et des idées de chacun que tout devient possible et réalisable.**



## LE PRÉ DE LA FADAISE, 21 MAI

Depuis plusieurs années, le Comité des fêtes représente le village à la fête du Prè de la Fadaise au Bourg Saint-Bernard. Cette année encore, les membres ont répondu présents à l'invitation. Sur le thème « dévoilez vos traditions », les membres ont voulu rendre un hommage spécial à nos chers grands-parents en mettant en scène un repas du dimanche partagé en famille dans les années 50.



## MARCHE ARTISANAL ET GOURMAND, 3 JUIN

Pour cette deuxième édition, le marché des artisans créateurs initié en 2017 a évolué en étant un peu plus gourmand. Une trentaine d'exposants ont présenté et proposé à la vente leurs créations (bijoux, jeux de bois, couture...) ainsi que des produits locaux aux saveurs multiples (confitures, fromage, épices...).



## FEU DE LA ST JEAN, 30 JUIN

Cette année et pour la première fois, l'apéritif, le repas et la soirée ont été servis sur la place de l'église. A la nuit tombée, les enfants et les adultes munis de lampions ont assisté à l'embrasement du traditionnel feu de la Saint-Jean marquant ainsi les premiers jours de l'été, de ses belles soirées et le début des moissons. Petits et grands ont poursuivi la soirée dans une ambiance musicale.

## FÊTE LOCALE, LE 24, 25 ET 26 AOÛT

Les membres du Comité des Fêtes vêtus de leurs nouvelles tenues ont accueilli les villageois.e.s sur la place de la Mairie et les ont invité à partager le « pot de l'amitié » marquant ainsi l'ouverture de la fête locale.

Les trois jours de fête se sont déroulés dans une très bonne ambiance. Petits et grands sont venus nombreux pour danser et s'amuser sur la place du village et aussi pour partager dans la convivialité les trois repas organisés par l'association dont la « magrétade » qui a connu, cette année encore, un franc succès en rassemblant près de 350 convives.

Pour prolonger encore un peu les vacances, grillades, sons de guitares et rythmes espagnols ont accompagné la soirée de clôture.

# Comité des fêtes

**MERCI** à la municipalité et aux sponsors pour leur soutien financier, aux communes voisines et partenaires pour leur aide matérielle ainsi que pour votre accueil lors de la tournée du village.

## **FETE DE LA SOUPE, 17 NOVEMBRE**

Cette année et pour la première fois, le Comité des Fêtes a participé à la fête de la soupe organisée par la Solédra à Lanta. Sur le thème de « la Belle et la Blette », l'équipe participante a imaginé un conte - « la légende de Sabancaya » - et servi une soupe à la chayotte et au lait de coco. Très appréciée, les membres du Comité des Fêtes se sont vus décerner le prix du public.



### **BUREAU 2019**

#### **Président**

Serge FAURÉ

#### **Vice-Présidente**

Isabelle VALETTE

#### **Secrétaire**

Karine MARIE LUCE

#### **Secrétaire adjoint**

Romain ALIBERT

Julien FAURÉ

#### **Trésorier**

David VALETTE

#### **Trésorier adjoint**

Jacque FAURÉ

### **MEMBRES 2019**

ABADENS Monique - CASTELLE Laurent  
CAUSSÉ Romain - CHEVALIER Morgane  
DEBONNE Chloé - DEVRAINNE Chloé  
ERNST Simon - FOURNES Ludivine  
LAGRIFOUL Gilles - LAGRIFOUL Noé  
MANIQUANT Sébastien - MARIE LUCE Daniel  
METCHE Emmie - METCHE Thierry  
NEWTON Henri - PAGA Margot  
RAMES Sandrine - VERGÉ Valentine  
VERGÉ Olivier

### **DATES À RETENIR EN 2019**

#### **MARCHÉ ARTISANAL ET GOURMAND**

1<sup>er</sup> juin

#### **PRÈ DE LA FADAISE**

10 juin

#### **FEU DE LA SAINT JEAN**

29 juin

#### **FÊTE LOCALE**

23, 24, 25 Août

### **NOUS CONTACTER**

Tél. 05 61 83 90 21

Mobile 06 83 82 87 15

Mail [comitespdl31@gmail.com](mailto:comitespdl31@gmail.com)

# Les Aînés de St Pierre de Lages

L'association compte 39 adhérents et la cotisation annuelle est de 15 € (ou 20 € comme membre bienfaiteur). Ces cotisations nous permettent de nous retrouver agréablement et amicalement autour d'un gouter 1 fois /mois, d'organiser des diners ou des déjeuners, d'aller voir des spectacles etc.



Une marche autour du village (et au-delà, si le temps est favorable), est ouverte à tous les adhérents de l'association qu'ils soient de St Pierre de Lages ou des communes avoisinantes. Vous pouvez nous rejoindre tous les vendredis matin, au parking de la mairie à 9h30. Cette marche est un bon moment de détente, de sport, d'échanges et de convivialité.  
Une partie des marcheurs

Quelques moments forts de l'année 2018 :  
Nous avons beaucoup apprécié deux spectacles à Altigone :

« La Romance de Paris » en avril et « Vos idoles » en novembre.



« Spectacle « Vos idoles »

Déjeuner au « Restaurant de la Poste » à Caraman en juin.



Diner-pizza en octobre à la



salle des fêtes de la mairie.

Le samedi 15 décembre, le repas traditionnel des « Aînés » de St Pierre de Lages, offert par la municipalité, a clôturé l'année 2018.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

L'association remercie la municipalité pour son soutien et ses encouragements.

Présidente : Christine de Beaumont—Vice présidente : Juliette Giroto  
Secrétaire : Bernadette Pheulpin—Secrétaire adjoint : Raymond Bigaran  
Trésorier : Jacques de Beaumont—Trésorier adjoint : Monique Jam  
Contacts : 06 14 04 33 79 – [mcdebeaumont@yahoo.fr](mailto:mcdebeaumont@yahoo.fr)

# Les Aînés de St Pierre de Lages

## Le repas des Aînés



Ce rendez-vous annuel entre l'équipe municipale et les Aînés est immanquable et toujours très attendu !

Ce samedi 15 décembre, nous étions une cinquantaine à nous réunir autour du traditionnel repas de Noël dans le réfectoire de l'école superbement décoré par le bureau de l'association des Aînés de Saint Pierre de Lages présidée par Madame De Beaumont.



En guise de nouveauté cette année : un karaoké de la chanson française !

Grâce à la précieuse contribution de Robert ZAFRA, les plus courageux ont pris le micro pour chanter La Bohème, Les champs Elysées ou Allumez le feu !

Ce n'était pas gagné (paraît-il) mais nos aînés sont incroyables ! ils se sont laissés tenter et rapidement prêts au jeu ! Puis place à la danse sur des airs de paso, de tango et de valse.



Cette année encore, les réjouissances « fait maison » de David, le cuisinier de l'école, ont gâté les papilles de nos séniors :

Velouté de cèpes, foie gras mi-cuit avec sa compotée de figues, selle d'agneau à l'anglaise avec une purée de patates douces, fromage avec son mesclun et sa confiture Isaxou, nougat glacé à l'orange.

Ce fut une nouvelle fois de formidables moments de convivialité, d'échanges et de rires qu'il nous tient à cœur de renouveler à l'approche de Noël avec nos aînés.



# La chasse

La vie associative de la chasse se structure autour de la Fédération Nationale des chasseurs et des Fédérations Régionales et Départementales.

Plus qu'un loisir, la chasse est avant tout un art de vivre.

Elle permet une relation privilégiée entre l'homme, la nature et les animaux.



Depuis le virus (la myxomatose) qui a fait disparaître les lapins, nous avons été contraints de mettre en place les lâchers de gibiers (faisans, perdrix...). Le gros gibier n'est pas du tout un gibier de la région.

Toutefois sur les routes, les sangliers peuvent constituer un danger et pour qu'ils ne deviennent pas trop envahissants, leur population doit être régulée. C'est pour cela que des battues sont organisées sur le territoire de la commune.

Chaque année, la Fédération délivre des bracelets pour permettre de chasser les chevreuils. Au printemps, les chasseurs font fuir les palombes afin de protéger les cultures mise en place. Randonneurs et chasseurs aspirent à une cohabitation harmonieuse et sereine, dans le respect des activités de chacun et de la réglementation.

La chasse, un bonheur à partager dans la nature vivante, riche et diversifiée.

Président : Victor CECCONATO - 05 61 83 77 37  
 Vice-président : Gaston ESPINASSE - 05 62 18 52 46  
 Trésorier : Jean-Marc VAILLANT—Trésorier adjoint : Roland MARCEILLAC  
 Secrétaire : Régis VAILLANT—Secrétaire adjoint : Serge FAURE  
 Piègeur : Michel SERAN  
 Membres actifs : Raoul MARCHESIN - J-F DAMBRUN - Quentin ITIER

# La pétanque



Le club de pétanque de Saint Pierre de Lages compte à ce jour 29 licenciés et 8 membres honoraires.

Voici quelques manifestations de l'année :

**Janvier 2018** : Remise des licences avec l'habituelle galette des rois.

**Mai 2018** : Concours officiel organisé par le club sur notre terrain. Ce fut une réussite, avec beaucoup de participants et une météo clémente.

**Période estivale** : Les joueurs se retrouvent régulièrement pour jouer des concours officiels ou de fête.

**Septembre 2018** : Les 60 ans du club de pétanque se sont fêtés par un concours avec les anciens licenciés ainsi que les actuels, suivi d'un apéritif puis d'un repas. Cette belle

journée conviviale s'est terminée par une soirée dansante.

**Octobre 2018** : Le club a participé au championnat départemental des clubs. Cette compétition fut très compliquée pour les joueurs avec un niveau de jeu très élevé et nous ne pouvons pas nous maintenir en 1ère division. D'autres joueurs ont participé en parallèle au championnat des zones (Grand Lauragais) avec une 6<sup>ème</sup> place sur 31 équipes pour les féminines et une 8<sup>ème</sup> place sur 24 équipes pour les masculins.

**Décembre 2018** : Assemblée générale, suivi d'un repas au restaurant.



Durant la période hivernale, les joueurs les plus acharnés s'entraînent dans le boulodrome de Lanta.

Les pétanqueurs vous attendent, derrière la mairie, tous les vendredis à partir de 17h, du mois d'avril au mois d'octobre, pour des parties de pétanque en toute convivialité. Les équipes se font toujours à la mêlée, que ce soit en doublettes ou en triplettes, en fonction du nombre de joueurs.

La licence de pétanque vaut 35 € et la carte de membre honoraire, 10 €.

Le club remercie le conseil municipal pour la subvention et les infrastructures mises à disposition.



Président : Bernard GIN—Vice-président : David VALETTE  
Trésorier : Lionel AZEMAR —Trésorier-adjoint : Serge BEGARD  
Secrétaire : Damien GOUT— Secrétaire-adjoint : Olivier RACAUD

Pour tous renseignements veuillez contacter David VALETTE : 06.74.70.37.50.

# CAP FITNESS

Vous cherchez à évacuer le stress de la journée ou tout simplement garder la forme ?



☞ association *Cap Fitness* répond à vos attentes tout près de chez vous !

Avec leur bonne humeur très communicative, nos deux animateurs sportifs, **Charlotte FLAMBEAUX** et **Stephan LEFEUVRE** animent toutes les semaines :

- Un cours de *Body Tonic* pour travailler toutes les parties du corps : vous pratiquez du renforcement musculaire, assouplissements, cardio, abdos-fessiers, en utilisant une diversité d'accessoires (elastibands, bâtons, poids lestés ou ballons) pour intensifier le travail musculaire.  
⇒ C'est tous les mardis de 20h30 à 21h30 avec Charlotte
- Un cours de *step* : vous apprenez à réaliser des enchaînements sur et autour du step, renforcez vos muscles et votre endurance, synchronisez vos mouvements et améliorez votre coordination.  
⇒ C'est tous les samedis de 9h à 10h avec Stéphane
- Un cours de *pilâtes* : vous renforcez vos muscles profonds responsables de votre posture, améliorez votre souplesse et votre sentiment de bien-être, sculptez votre silhouette.  
⇒ C'est tous les samedis de 10h à 11h avec Stéphane

## Tarifs à compter de janvier 2019 :

Nombre cours choisi(s)	Montant	Montant des paiements si règlement en 2 fois	Cours choisi(s)
<input type="checkbox"/> 1 cours	80€	40€ x 2	<input type="checkbox"/> Body Tonic
<input type="checkbox"/> 2 cours	100€	50€ x 2	<input type="checkbox"/> Step
<input type="checkbox"/> 3 cours	120€	60€ x 2	<input type="checkbox"/> Pilates



Quel que soit votre objectif ou votre niveau de pratique, **venez profiter d'une séance découverte !**

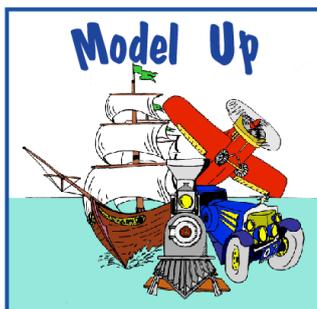
Présidente : Christèle JACKIEWICZ ( 06.73.51.47.88)

Vice-présidente : Nathalie MAZOYER

Trésorière : Virginie COMBES

Secrétaire : Sylvie DANJEAN 05.61.27.53.70

# Model'up



Cette année encore, Model-up vous propose d'assouvir toutes vos envies de modélisme.

Drones, avions, bateaux ou voitures, il y en a pour tous les goûts et tous les âges de 7 à 177 ans !

De la construction grâce à notre atelier situé derrière la mairie de Saint-Pierre de la Lages, au pilotage en salle au gymnase intercommunal ou en extérieur sur notre piste privée, tous les aspects de la pratique sont possibles.

Les activités se déroulent dans la convivialité et la bonne humeur, encadrés par les responsables de l'association des passionnés qui ne sont jamais à cours de conseils ou d'idée pour plus de fun !

Si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à venir nous rencontrer tous les mardis soirs au gymnase intercommunal de Saint Pierre de Lages à partir de 21h.



Cotisation annuelle : 35€

Association Model-up  
 contact : Cédric Thénot (secrétaire)  
 cedric.thenot@free.fr / 06 17 94 18 22  
 site web : [www.model-up.com](http://www.model-up.com)

# VIP31

Jeune et dynamique club de BADMINTON, né en 2005, nous comptons aujourd'hui plus de 60 adhérents et nous vous invitons à nous rejoindre. Nul besoin d'être un champion, le club est avant tout orienté sur la pratique du badminton loisir ; ce qui n'empêche ni de progresser, ni d'accéder à la compétition pour ceux qui le souhaitent. L'encadrement des débutants (jeunes et moins jeunes) est assuré.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à venir échanger quelques volants avec nous au **Gymnase du collège de Saint Pierre de Lages** aux créneaux suivants, généralement maintenus pendant les vacances scolaires :

Jour	Horaire	Type de créneau
Vendredi	19h à 22h	Jeu libre tout public
Samedi	18h à 22h	Jeu libre tout public
Lundi	19h à 21h	Jeu libre tout public



Tous les ans, nous organisons un ou 2 événements de club : tournois interne, barbecue, apéro dinatoire, ....

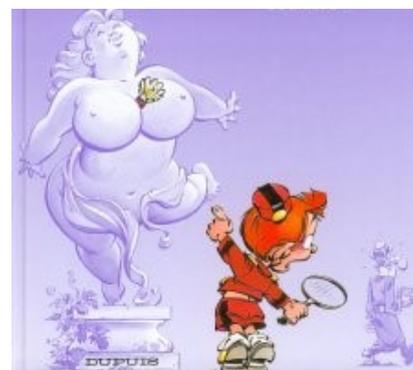
Depuis 2013, il y a une équipe Interclub Vétérans niveau départemental !

Tarif Cotisation pour l'année scolaire (incluant la licence)

75 € pour les plus de 18 ans

70 € pour les plus de 9 ans

45 € pour les moins de 9 ans



Président : Bertrand DEBONNE—Vice-Président : Jean-Pierre RIVIERE

Secrétaire : Stéphane BOURDERE

Trésorière : Caroline DEBONNE

Contacts : 06.22.58.46.78— vip\_31570@yahoo.fr—

<http://badvip31.blogspot.fr/>

# Tennis Club de la Cocagne



Le Tennis Club de la Cocagne organise la pratique du tennis pour tous les types de joueurs, qu'ils soient compétiteurs ou juste amateurs du jeu, au travers des différentes formules proposées : Baby tennis (3-4 ans), Mini tennis (4-6 ans), Ecole de tennis, Centre d'entraînement, Adultes loisir et Adultes compétition.

Mais il est avant tout une association permettant l'organisation de manifestations conviviales autour du tennis. Ainsi, le club organise entre autres chaque année des journées de découverte du Beach Tennis, son traditionnel tournoi d'été rassemblant toujours plus de joueurs (venant même de l'autre bout du monde ... victoire finale d'un joueur argentin cette année). Le club a également organisé aux beaux jours, les finales du tournoi jeunes des 5 clubs, issu d'une collaboration des clubs du Lauragais ou la traditionnelle fête du Tennis.

La belle dynamique entreprise l'an dernier se traduit par une restructuration de l'école de tennis avec l'arrivée d'une deuxième enseignante professionnelle en charge des petits, des stages de vacances et des collaborations avec les écoles ou le collège. La consolidation de la formation des jeunes compétiteurs, et nous l'espérons la construction d'un court couvert, va donner au club une nouvelle dimension, toujours dans l'objectif d'accueillir enfants et adultes dans les meilleures conditions pour que chacun prenne du plaisir à pratiquer le tennis comme il l'entend mais toujours dans la convivialité.

Alors n'hésitez pas, si vous souhaitez nous rejoindre, à prendre des renseignements ou venir vous inscrire auprès des enseignants ou des membres du bureau (mail [bureau@tccocagne.com](mailto:bureau@tccocagne.com) ou site internet [www.tccocagne.com](http://www.tccocagne.com)).



Président : Vincent MURON—06.80.10.32.26

Contacts : [bureau@tccocagne.com](mailto:bureau@tccocagne.com)

Adeline BALANDRAU, Diplômée d'Etat—[adeline.balandrau@yahoo.fr](mailto:adeline.balandrau@yahoo.fr)—06.72.58.03.07

Site Internet : [www.tccocagne.com](http://www.tccocagne.com)

# Yoga

**Lundi de 18h45 à 20h - cours niveau 1**

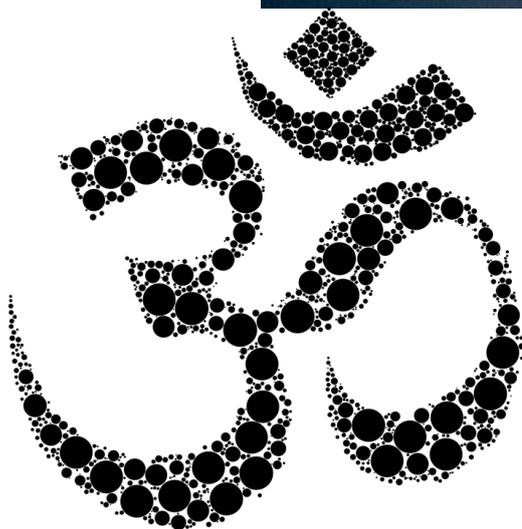
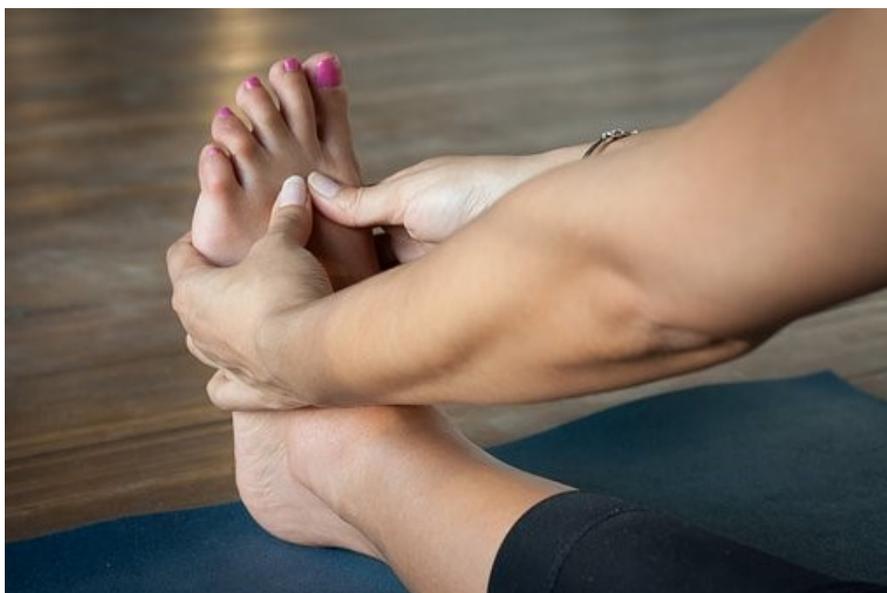
**Lundi de 20h30 à 22h - cours niveau 2**

La pratique du yoga apporte une bonne santé.

Elle améliore la souplesse du corps et de l'esprit, tout comme la force, la concentration, la détermination, l'équilibre, la respiration (...).

Elle a pour vertu de délier les nœuds et les tensions du corps et de l'esprit.

Vous en sortirez calme, serein(e), conscient(e), éveillé(e), revigoré(e), connecté(e) avec vous-même et le monde qui vous entoure.



**Cours accessible à tous, à partir de 18 ans**

Les cours ont lieu dans la salle des associations (derrière la mairie).

**Tarif : 210 euros/an (= 70 euros/trimestre) + 15 euros d'adhésion**

Un cours d'essai gratuit vous est offert pour découvrir cette pratique.

*Déroulement d'une séance :*

*Le cours débute par une assise, moment de recentrage et d'introduction à la pratique.*

*Vient ensuite une série de postures (les asanas).*

*La séance se termine par une relaxation allongée sur le dos.*

Cette pratique et ce cours vise le bien être, alors venez vous faire ce cadeau, prendre un moment pour vous, pour prendre soin de vous et vous faire du bien tout en améliorant votre forme générale.

Professeur certifié par l'AFYI (Association Française de Yoga Iyengar).

Merci de contacter **Anthony (06 72 77 11 94)** pour tous renseignements, informations et inscriptions pour votre cours d'essai.

# Association GOYAHKLA



## « Celui qui baille »

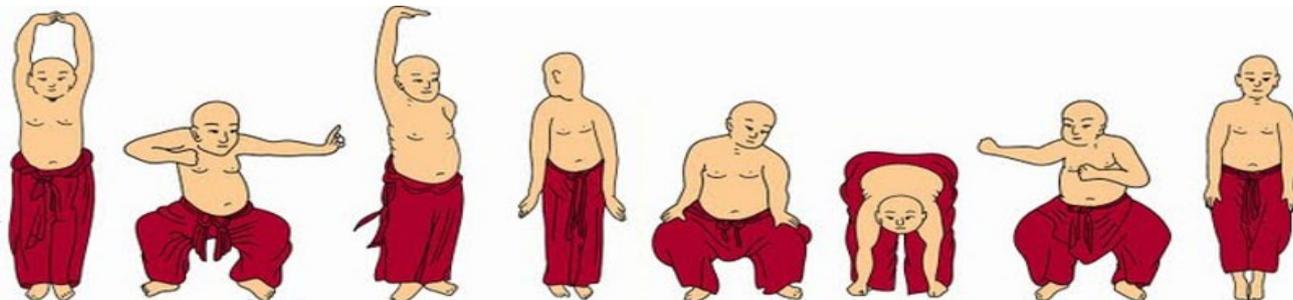
Nom de baptême de GERONIMO, un grand chaman apache, un initié dont l'esprit et le mental sont devenus universels.

Celui qui baille, celui qui s'éveille, qui s'ouvre à une nouvelle vie, à une nouvelle requête, à une nouvelle énergie, celle du QI GONG et du TAÏ CHI CHUAN.

Un nouveau corps et un nouvel esprit ; l'éveil du physique et du mental. Tout pour être heureux et épanoui dans la vie active et moderne.

Goyahkla fête ses un an d'existence sur St Pierre de Lages. L'association compte 13 membres actifs, très actifs, qui se réunissent pour passer un excellent moment de travail et de pratique. St Pierrins et Stes Pierrines, venez partager ces instants avec nous, deux cours découverte vous sont offerts. Les tarifs n'ont pas changé.

Les tarifs vont de 115 € pour un étudiant à 200 € l'année, 300 € pour un couple pour 2 cours ou plus. 150 € l'année et 225 € pour un couple pour un cours, 15 € d'adhésion pour l'association.



## GOYAHKLA

L'éveil aux arts énergétiques internes chinois  
QI GONG et TAÏ CHI CHUAN

### COURS

Mairie. Salle des fêtes  
31570 Saint Pierre de Lages

**MARDI SOIR 18 H / 20 H**

**MERCREDI MATIN 9H30 / 11 H 30**

[goyahkla@orange.fr](mailto:goyahkla@orange.fr)

0561818910 ou 0672539068(Michel)

Elisabeth Dedieu(trésorière) 067280482



# JUDO JUJITSU CLUB SHIN-GI-TAI

## Affiliée à la FFJDA (Fédération Française de Judo et Disciplines Associées)

> **But de cette association** : développer le judo et le jujitsu en tant qu'arts martiaux et en tant que disciplines sportives, reconnues d'utilité publique.

>

> **Lieu d'activités** : gymnase rattaché au collège de Saint Pierre de Lages.

> **Planning d'activités** : tous les mercredis (hormis vacances scolaires) :

. 16H30 - 17H30 : judo éveil (4 - 6 ans)

. 17H30 - 18H30 : judo initiation / perfectionnement / compétition (7 – 15 ans)

. 18H30 - 20H00 : judo loisir, jujitsu, auto-défense, taïso (16 ans et plus).

> **Cotisation associative** : 130 €.

> **Cotisation licence sportive FFJDA** : 38€ (saison 2018 – 2019).

> **Enseignant**: TAMBY Olivier, DEJEPS judo/jujitsu, ceinture noire 2ème dan.

> **Disciplines enseignées** : judo, jujitsu, taïso.

> **JUDO** : art martial japonais signifiant « voie de la souplesse ».

> **JUJITSU** : art martial japonais signifiant « méthode de combat et de défense à mains nues ».

> **TAISO** : gymnastique (renforcement, assouplissement, relaxation) préparant le corps au judo et au jujitsu.

> **Les moyens d'action de cette association sont** :

Les séances d'entraînement : **le mercredi (période scolaire) de 16H30 à 20H00** ;

Les rencontres amicales pour chaque saison : à Villefranche de Lauragais en mars ; à Revel en mai ; à Puylaurens en avril ou mai et à Saint-Orens de Gameville en juin ;

Les stages de perfectionnement et de loisirs (judo et jujitsu) ont lieu la première semaine de chaque vacances scolaire et en juillet – août (stages d'été).

Ces activités éducatives ont pour but de promouvoir le judo, le jujitsu avec le souci de contribuer à l'harmonieux épanouissement (physique et moral) des pratiquants et au développement de l'esprit des arts martiaux («entraide et prospérité mutuelle»).

> **Le code moral du judo** : 8 valeurs : politesse, courage, amitié, contrôle de soi, sincérité, modestie, honneur, respect.

> **Les 3 piliers de la valeur du pratiquant** :

. SHIN = la valeur morale du pratiquant

. GI = la valeur technique du pratiquant

. TAI = la valeur physique du pratiquant



Président : M. MOUTON Marc  
 Secrétaire : M. MESNIL Etienne  
 Trésorière : Mme JOUCLA Elodie

Fondateurs de l'association : M TAMBY Olivier—06 85 07 28 35

# Athlétisme et Marche Nordique

## Athlétisme

Lundi de 17h à 19h00 au gymnase du Collège  
Samedi de 9h30 à 11h30 plateau sportif du collège

## Marche Nordique

14 séances hebdomadaires

L'Athlétic Club Coteaux du Girou est une association sportive conviviale qui accompagne et encourage la pratique de l'Athlétisme en milieu rural.

Fort de ses 400 licenciés, âgés de 4 à 83 ans, une équipe dirigeante et nos entraîneurs diplômés encadrent nos adhérents dans chaque discipline (Athlétisme et/ou Marche Nordique) en loisir comme en compétition.

A Saint-Pierre de Lages, les enfants de la Baby Athlé (4 à 6 ans), de l'Ecole d'Athlé (7 à 9 ans) et les adolescents peuvent participer à deux séances hebdomadaires le lundi de 17h à 19h00 au gymnase du Collège et sur le plateau sportif du collège le samedi de 9h30 à 11h30 pour se perfectionner dans les courses, les sauts, les lancers et s'initier à la compétition pour ceux et celles qui le souhaitent.

Chaque semaine, ce n'est pas moins de 14 séances hebdomadaires de Marche Nordique qui sont proposées aux adultes sur les coteaux du Lauragais entre Verfeil et Saint Pierre de Lages.

Possibilité de participer à 2 séances gratuites pour venir découvrir nos disciplines dans la bonne humeur et le partage.

N'hésitez plus et venez nous rencontrer !



Contact : Secrétariat du club Tél : 06 28 33 43 53 Mail : [accoteauxgirou@yahoo.fr](mailto:accoteauxgirou@yahoo.fr)

Contact Marche Nordique St Pierre de Lages/Lanta : Michel Berardo 06 31 79 34 29

Contact Athlétisme Jeunes St Pierre de Lages : Karine Berardo 06 75 85 77 82

Tous les renseignements sur le site du club : [accoteauxgirou.club](http://accoteauxgirou.club)



# Services et entreprises du village

Notre commune est riche d'entreprises qui proposent des services parfois méconnus des St Pierrins. Nous avons voulu les soutenir en leur offrant une visibilité dans le bulletin municipal. Nous espérons avoir été exhaustif. Cependant, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez paraître dans le bulletin de l'année prochaine.

## SOPHROLOGIE & HYPNOSE

Adulte - Ado - Enfant

Souvent qualifiée de simple technique de relaxation ou de contrôle de la respiration, la **Sophrologie** est en réalité bien plus que cela : c'est une méthode efficace et douce qui aide à tout âge à trouver ou à retrouver un bon équilibre général en apprenant à gérer son stress, renforcer sa confiance en soi et remettre de l'ordre dans ses valeurs de vie !

La **Sophrologie** est aussi un accompagnement pour, les futures mamans, la préparation mentale du sportif, retrouver ses capacités à mieux dormir, se libérer des dépendances, gérer la douleur .... : retrouver tout simplement sa joie de vivre et d'exister.

Loin de l'hypnose de spectacle, l'**Hypnose Ericksonienne** est une méthode qui vise à modifier légèrement l'état de conscience afin d'accéder à l'inconscient. Son but est de permettre à la personne de puiser en elle les ressources nécessaires à la résolution de son problème. Une personne hypnotisée est toujours consciente et lucide.

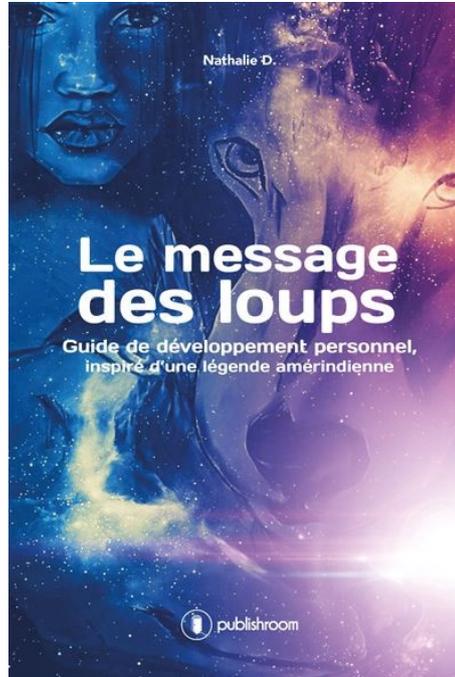
Tout comportement peut être transformé grâce à l'hypnose et elle peut être utilisée pour traiter les troubles du sommeil, les addictions, les peurs, gestion des traumatismes, les préparations mentales....



Marie-Laurence Mata  
Tél : 06.82.63.03.43  
Site Web : [mlmata.free.fr](http://mlmata.free.fr)  
17 chemin du Combebernard  
31570 St Pierre de Lages

### Diplômée :

- en Sophrologie Caycedienne par Sophrocoy
- d'Hypnose par CFTA Paris
- PNL par Neuro Linguistic Programming
- DU Techniques PC et douleur chez l'Enfant



Un guide de développement personnel écrit par **Nathalie D. une Saint Pierrine**.

"Connais-toi toi-même et tu connaîtras l'univers et les Dieux." Socrate

Entrecoupé de chamanisme et d'illustrations, cet ouvrage se veut destiné au plus grand nombre, que vous soyez en quête de connaissance ou déjà sur le chemin de la spiritualité.

En vente sur La FNAC, Amazon...

**Le Puits d'Arômes et de Saveurs**  
Nath " St Pierre de Lages "

ouvert du mercredi au dimanche de 15h à 20h

**Légumes de saison**

Marchés de St Pierre de Lages les vendredis, Teulat les lundis, Bazus les mardis de 16h à 20h

**Pizza à emporter au Feu de Bois**

Oeufs frais - Conserve Maison  
Produits du Terroir ...

Chemin Lirnat - 31570 St Pierre de Lages  
[loramapian@free.fr](mailto:loramapian@free.fr)

**Tel: 07.68.36.94.94**

Mais aussi Poulets , Foie Gras au torchons et en conserve, Confit et Cochon ...  
Vous êtes invités à venir découvrir...

"On n'arrête pas de jouer quand on devient vieux, mais on devient vieux quand on arrête de jouer" G.B. Shaw

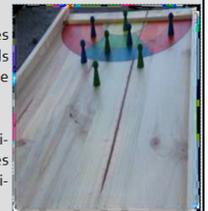
**Jeux de Zinc** est une société adhérente d'une SCOP. Elle propose des animations autour du jeu, principalement des jeux de société ou des grands jeux de dextérité mais toujours des jeux en bois fabriqués à Saint Pierre de Lages.

Pour les particuliers, (mariages, anniversaires, cousinades, fêtes des voisins...) comme pour les collectivités, (écoles, centres de loisirs, IME, comités des fêtes ...) **Jeux de Zinc** met à votre disposition ses jeux avec ou sans animateur en s'adaptant au besoin de chacun.



Tous les jeux sont également disponibles à la vente.

**Jeux de Zinc**  
28 avenue de Toulouse 31570 SAINT PIERRE DE LAGES  
Tel : 06 07 31 17 83



**SAINT PIERRE DE LAGES 06.08.47.03.82**

Règlement CB accepté  
Réservation conseillée

**TAXI**

**TAXI CONVENTIONNÉ & VSL**

**TAXI JULIEN**

1 AVENUE DE TOULOUSE  
31570 ST PIERRE DE LAGES  
**06 01 40 40 57**  
[julien.senior@wanadoo.fr](mailto:julien.senior@wanadoo.fr)  
COMMUNE DE RATTACHEMENT: SAINT PIERRE DE LAGES  
CONVENTIONNÉ CPAM TOUTES DISTANCES & TRANSPORT COLIS

**DÉCALAMINAGE MOTEUR**  
**PAR HYDROGENE**

SOUPAPES  
INJECTEURS  
TURBO  
VANNE EGR  
FAP  
CAPTEUR  
POMPE À VAPEUR

facebook.com/thierry.decalaminage  
**Thierry au 06 04 07 85 18**  
Mail : [thierry.hydrogene@free.fr](mailto:thierry.hydrogene@free.fr)

SITE INTERNET : [www.stpierredelages.fr/](http://www.stpierredelages.fr/)



Abonnez vous à  
la Lettre d'information municipale !



[https://www.facebook.com/  
Mairie-de-Saint-Pierre-de-Lages](https://www.facebook.com/Mairie-de-Saint-Pierre-de-Lages)



Mairie de Saint Pierre de Lages